

## Minfi

Vérités sur le cambriolage survenu dans le bureau d'Essimi Menye

PAGE 9

## Médias

Poursuivre les combats que Pius Njawe a menés

PAGES 10-11



3ème année, n° 061 du 22 juillet 2010, hebdomadaire d'informations générales, Directeur de la Publication : Jean-Bosco Talla - Prix : 400 FCFA

# Germinal

Le prix de la vérité

ENQUÊTER SANS A PRIORI NI CONCESSION, PENSER POUR QUE ÇA CHANGE

SANTÉ

Téléphone portable plus sale que la cuvette des WC ?

Page 12

## GABEGIE PRÉSIDENTIELLE

Après les Biens mal acquis et les vacances princières à la Baule, les dernières folies de Paul Biya à Paris embarrassent la diplomatie française. Le monarque présidentiel camerounais a boudé les hôtels prévus pour accueillir les hôtes de Nicolas Sarkozy pendant son séjour à Paris à l'occasion des festivités du 14 juillet 2010. Au Plaza Athénée où a séjourné le chef de l'Etat, la suite présidentielle coûte 3 250 000 FCfa la nuitée, tandis que la suite royale qui s'étale sur une superficie de 450 m<sup>2</sup> avec ses quatre chambres, coûte 14 300 000 F Cfa la nuitée. L'importante délégation qui l'accompagnait était au petit soin. L'ardoise est lourde pour le contribuable camerounais.

Lire notre dossier pages 5-8

# Les dernières folies de Paul Biya à Paris



Le prix des chambres individuelles oscille entre 461 000 et 607 750 F Cfa au Plaza Athénée par nuitée. Quant aux juniors suites, leur prix varie entre 718 250 F Cfa à 1 105 000 F Cfa. Le petit déjeuner à la Plaza Athénée balance quant à lui entre 24 700 et 32 500 F Cfa.

Nicolas Sarkozy et ses satrapes organisent les cinquantenaires des confusions p.3

# La vision de l'Afrique chez les présidents de la cinquième République française

PAR ODILE TOBNER\*

Les six présidents qu'a connus la Cinquième République française se sont tous dits amis de l'Afrique. Mais l'examen de leurs propos et de leurs actes nous instruit sur le véritable rapport entretenu par la France avec ceux qu'elle a tenus si longtemps sous le joug de la colonisation. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce rapport est loin d'être clair. Il y a encore du chemin à faire pour parvenir au respect, qui vaut beaucoup mieux dans les relations entre États que l'amitié. N'est-ce pas le plus prestigieux de ces présidents, le général de Gaulle, qui a dit qu'un État digne de ce nom n'a pas d'amis ? Rappelons brièvement quelques propos et attitudes qu'ont eus ces présidents : Charles de Gaulle (1958-1969), Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007) et enfin Nicolas Sarkozy en 2007.

Charles de Gaulle, avant de devenir le premier président de la Cinquième République, a découvert l'Afrique quand la France métropolitaine a été envahie par les Allemands. Il a en effet fondé la résistance de la France libre sur son empire colonial, lourdement mis à contribution en hommes, en finances, en matières premières, dans l'effort de guerre des Alliés. Le 30 janvier 1944, le général de Gaulle ouvre à Brazzaville une conférence qui groupe les gouverneurs des territoires français d'Afrique autour de M. Plevin, commissaire aux Colonies. Dans son bref discours devenu célèbre sous le nom de « discours de Brazzaville », il esquisse un projet de réforme de l'Empire, qui deviendra l'Union française par la constitution de 1946. Les colonies seront désormais les Territoires d'outre-mer, qui pourront élire des représentants. Ce discours, mythifié, mérite d'être relu.

De Gaulle y dresse un tableau idyllique de la colonisation : « Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice vieille de beaucoup de centaines d'années, [...] les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat, la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations avaient maintenue, depuis l'aurore de l'histoire, douloureuse et imperméable. » Le mythe colonial est là, fait de ses mots mensongers : « civilisation », « pacification » pour désigner une des conquêtes les plus cruelles et les plus destructrices. S'y ajoute la vision fantasmagorique d'une Afrique crouissante, hors de l'histoire. Imbu du sentiment de supériorité du colonisateur, de Gaulle a l'habileté de sentir que l'administration coloniale, appuyée sur le « Code de l'indigénat », est dépassée. Il faut donc réformer l'administration des Territoires d'outre-mer.

La philosophie de cette réforme est ainsi exposée : « Mais, en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. » Tous les mots comptent

: « s'élèvent », « peu à peu », « participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ». Je ne vois là aucune trace d'une promesse de libération pour des hommes égaux en droits, seulement un aménagement de la domination pour tenter de la rendre tolérable.

De Gaulle n'ira jamais plus loin. En 1958, après deux guerres coloniales sanglantes, et devant la montée des aspirations à la liberté des peuples colonisés, il propose un repliage de l'Union française en Communauté française, avec cette fois des exécutifs locaux. Cette construction sera refusée par Sékou Touré, à la grande colère de De Gaulle qui le fera payer cher à la Guinée ; mais l'édifice s'effondre deux ans après avec l'accès des Territoires d'outre-mer à l'indépendance. Ce brusque revirement de la France dissimule l'avènement d'une politique de vassalisation, puisque l'indépendance ne portera ni sur l'armée - les nouveaux États seront défendus par l'armée française - ni sur la monnaie - le franc des colonies devient celui de la communauté financière africaine.

La satellisation souterraine des États africains se traduit par la mise en place de la « cellule africaine de l'Élysée », instrument

des six présidents qu'a connus la Cinquième République française se sont tous dits amis de l'Afrique. Mais l'examen de leurs propos et de leurs actes nous instruit sur le véritable rapport entretenu par la France avec ceux qu'elle a tenus si longtemps sous le joug de la colonisation. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce rapport est loin d'être clair. Il y a encore du chemin à faire pour parvenir au respect, qui vaut beaucoup mieux dans les relations entre États que l'amitié. N'est-ce pas le plus prestigieux de ces présidents, le général de Gaulle, qui a dit qu'un État digne de ce nom n'a pas d'amis ? Rappelons brièvement quelques propos et attitudes qu'ont eus ces présidents : Charles de Gaulle (1958-1969), Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007) et enfin Nicolas Sarkozy en 2007.

occulte de la gestion des satellites sous la férule de Jacques Foccart. Le mépris que ce dernier éprouve à l'égard des présidents africains tenus en laisse s'exprime sourdement dans toutes les pages de ses Mémoires. Il attribue ce même mépris à de Gaulle - et on a tout lieu de le croire - en rapportant les propos suivants : « Vous savez, cela suffit comme cela avec vos nègres. Vous me gagnez à la main, alors on ne voit plus qu'eux : il y a des nègres à l'Élysée tous les jours, vous me les faites recevoir, vous me les faites inviter à déjeuner. Je suis entouré de nègres, ici. [...] Et puis tout cela n'a aucune espèce d'intérêt ! Foutez-moi la paix avec vos nègres : je ne veux plus en voir d'ici deux mois, vous entendez ? Plus une audience avant deux mois. Ce n'est pas tellement en raison du temps que cela me prend, bien que ce soit déjà fort ennuyeux, mais cela fait très mauvais effet à l'extérieur : on ne voit que des nègres, tous les jours, à l'Élysée! »

De Gaulle a, sur l'Afrique, le regard d'un héritier d'une colonisation dont il est fier et qu'il justifie totalement. Les colonies africaines de la France lui ont servi de bases pour son organisation de la France libre pendant la Deuxième Guerre mondiale. S'il pense que le pouvoir français doit s'exercer différemment, sa politique a été de le maintenir à tout prix. Il a un regard méprisant sur les Africains. Il a délégué Jacques Foccart au contrôle, par tous les moyens de basse politique, des États africains pour assurer la grandeur de la France dans le monde. Voir en lui un défenseur de l'émancipation de l'Afrique est un énorme contresens.

Georges Pompidou succède à de Gaulle en 1969. Il a peut-être une plus grande considération pour les dirigeants africains du fait qu'il a été le condisciple de Léopold Sédar Senghor à Paris, dans les années 1930. La vision qu'il a de l'Afrique s'exprime dans les discours qu'il prononce lors de ses voyages sur le continent. Le 5 février 1971, devant l'Assemblée nationale du Sénégal, il fait un éloge académique de la représentation démocratique et du travail parlementaire. Il brosse un tableau exact des difficultés du développement et de l'échange inégal entre les pays agricoles et les pays industrialisés. Il préconise que ces derniers fournissent une aide égale à 1 % de leur Pnb, non par charité, mais par réalisme politique : « Il serait vain de croire que la paix mondiale peut s'accorder de l'injustice du sous-développement ; c'est pourquoi l'intérêt strict des États les plus favorisés est d'éviter cet affrontement dramatique entre la richesse et la pauvreté. »

Le 26 janvier 1972, lors d'une conférence de presse à Niamey au Niger, Pompidou évoque la vocation agricole des pays du Sahel, mais il note cependant l'exception de l'exploitation de l'uranium au Niger que la France est en train

de guerre froide qui gouverne la politique française sur le terrain. C'est toujours Foccart qui est aux commandes de la politique africaine de la France, plus encore que sous de Gaulle, en raison du peu d'engagement qu'y met le Président. De 1969 à 1974, la chasse aux Africains progressistes bat son plein avec l'exécution publique le 15 janvier 1971 d'Ernest Ouandié, chef du maquis camerounais, l'assassinat d'Outel Bono, opposant tchadien, à Paris le 26 août 1973. C'est sous Pompidou que le livre de Mongo Béti, *Main basse sur le Cameroun*, est saisi à Paris le 30 juin 1972 à la demande de Foccart, par décret du ministre de l'Intérieur. Il y a donc une parfaite contradiction entre la vision humaniste d'une Afrique qu'il faut aider à se développer, présente dans les discours, et la féroce politique de répression. Même Hamani Diori, pour avoir voulu contrôler le prix de l'uranium du Niger, se voit renverser par un coup d'État le 15 avril 1974, quelques jours après la mort de Pompidou le 2 avril.

Avant d'être élu président de la République en mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances, avait sympathisé avec le président de la République centrafricaine, Jean-Bedel Bokassa. A

devint en 1953 la Soffo (Société Financière de France et d'Outre-mer). Pendant tout le XXe siècle, les affaires de ce conglomérat seront tout à fait prospères.

Giscard d'Estaing n'a pas prononcé de discours notable sur la politique africaine. Sous sa présidence, des interventions éclairs, au Tchad, au Zaïre - on se souvient des paras à Kolwezi -, en Centrafrique, en Mauritanie, à Djibouti ont installé ou maintenu au pouvoir des régimes contrôlés par la France. Alors que son ami Bokassa se proclame maréchal, puis empereur, il finit, en raison de ses débordements de violence, par être déposé en 1979 par une opération commando des services français. Peu après éclate le scandale des « diamants de Bokassa », dont Giscard d'Estaing aurait bénéficié et qui pèsera d'un poids non négligeable dans son échec à l'élection présidentielle de 1981. Auparavant, lors d'une visite du président centrafricain David Dacko le 27 mars 1980, l'Élysée publie un communiqué par lequel « la France marque sa solidarité avec un pays ami qui compte parmi les plus pauvres du monde ».

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, bien des Africains ont cru que la relation néocoloniale prendrait fin. La déconvenue ne tarda pas. François Mitterrand, dont il n'y avait du reste pas grand-chose à espérer eu égard à son passé et à ses déclarations politiques — « L'Algérie c'est la France », « la seule négociation c'est la guerre » -, ne changea rien au système paternaliste en vigueur depuis les indépendances. Le ministre de la Coopération et du Développement Jean-Pierre Cot, partisan de profonds changements du système, démissionna après un an et demi. Sous son remplaçant Christian Nucci, le ministère de la Coopération fut le théâtre du scandale du Carrefour du développement qui fit émerger la pointe de l'iceberg de la corruption qui présidait à la politique africaine de la France. L'assassinat de Thomas Sankara, président du Burkina Faso, le 15 octobre 1987, montra la continuité de la chasse aux non-conformistes dans l'aire d'influence française. (A suivre)

\*Professeur agrégé de lettres

partir de 1970, il assouvit sa passion de la chasse lors de fréquents séjours en Centrafrique et son premier déplacement comme président se fait dans ce pays. Des liens existaient entre la famille Giscard d'Estaing et l'ancien Oubangui-Chari, devenu Centrafrique. Le père de Valéry, Edmond Giscard d'Estaing, avait fondé après la Première Guerre mondiale la Sfic (Société Financière Française Coloniale), dont une filiale était la Cfsco (Compagnie Forestière Sangha Oubangui). Absorbée en 1929 par la Banque d'Indochine, la Sfic resta sous la direction d'Edmond Giscard d'Estaing et

d'entreprendre, et il fait l'éloge de l'action généreuse de son pays qui accorde au Niger une avance sur les futures recettes de l'exploitation, ajoutant : « Je ne voudrais pas terminer sans dire que cette action n'est jamais complètement désintéressée, l'affaire de l'uranium le montre bien, mais que fondamentalement elle est désintéressée. Elle est conduite par le sentiment, par le sens des responsabilités que l'on a vis-à-vis de populations auxquelles jadis nous avons imposé notre domination et dont nous sentons que, vis-à-vis d'elles, nous gardons des responsabilités morales. »

Le 13 novembre 1973, Georges Pompidou préside à Paris la première conférence des chefs d'État africains francophones, réunion qu'il dit lui avoir été suggérée par le président du Niger, Hamani Diori. Il y précise sa vision de l'inégalité économique qui se développe entre un niveau de vie toujours croissant dans les pays développés et la pauvreté du tiers-monde. Il remet en cause la gestion des organismes monétaires internationaux : « Il serait tout de même souhaitable que les trois quarts de l'humanité n'apprennent pas par la presse la solution des problèmes monétaires, comme c'est à l'heure actuelle le cas. » La conclusion, remarquable en ce sens qu'elle pourrait être reprise mot pour mot aujourd'hui, évoque « les dangers qui menacent notre univers en raison notamment de la détérioration des relations entre pays industrialisés et nations en voie de développement ». Pompidou, qui s'en tient aux sujets essentiellement économiques avec une certaine lucidité, n'évoque jamais, dans ses discours africains, la réalité politique de la

## Oxygène Liquide

Un supplément alimentaire adapté à votre santé

- Vous avez constamment les maux de tête
- Vous êtes fatigué
- Vous avez des insomnies
- Vous voulez revitaliser votre organisme ou perdre du poids
- Vous voulez booster votre système immunitaire
- Vous souffrez de la grippe
- Vous voulez accroître votre énergie
- Vous voulez combattre les insomnies, l'asthme, les bronchites, les courbatures
- Vous voulez purifier l'eau.
- Prenez quelques gouttes d'OXYGENE LIQUIDE, un produit naturel adapté à votre sexe et à l'âge

**Contacts**

**Pharmacie provinciale**  
BP:14291 Yaoundé  
Tel:22 20 94 93  
E-mail:pprovincial@yahoo.fr  
**Hermann Avoukeng Sonkeng**  
Tel:+237 70802843  
Ou appelez au 97606246





**Siège : Mendong-Yaoundé**  
 B.P. 13 525 Yaoundé  
 Fax: (237) 22 31 46 15  
 Website:

www.germinalnewspaper.com  
**e-mails:**  
 germinal.hebdo@yahoo.fr  
 info@germinalnewspaper.com

**Directeur de la Publication**  
 Jean Bosco TALLA  
 Cell. 77 31 48 98  
 e-mail : jbtalla2001@yahoo.fr

**Conseiller**  
 Célestin LINGO

**Rédacteur en chef**  
 Duke ATANGANA ETOTOGO

**Secrétaire de rédaction**  
 Simon Patrice DJOMO

**Rédaction Générale**  
 Jean-Bosco TALLA  
 Duke ATANGANA ETOTOGO  
 Simon-Patrice DJOMO  
 Jean-Pierre HACHDA

Théodore BOTOKO ISELEKI  
 Serge-Alain KABASSINÉ  
 Joseph FUMTIM  
 David KOFFI  
 Etienne LANTIER  
 Yvan EYANGO  
 Yvanna Claire Owona  
 MAHEU

**Secrétariat Technique**  
 SAMORY

**Production Relations & Publiques**  
 Emma BATA

**Agent commercial**  
 BOYOGUENO

**Impression**  
 MACACOS

**Distribution**  
 MESSAPRESSE

SAMORY

**SARL**

# Cinquantenaires de toutes les confusions

Par Célestin Lingo

Les 13 et 14 juillet 2010, M. Nicolas Sarkozy, président de la France, a reçu à sa table et sur les Champs-Élysées à Paris, les chefs d'État des anciennes colonies françaises d'Afrique, dont les armées ont pris part au défilé de ce jour, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de leurs indépendances.

Un véritable festival d'amalgames, de confusions, de jeux de passe-passe, d'hypocrisies, de mensonges...

1- D'abord, les chefs d'État et leurs armées qui ont paradé à Paris ce 14 juillet, à la manière des « vieux nègres... pour la médaille », rappelons-le, sont des Africains qui devraient bien se rappeler ce que l'actuel président français pense d'eux : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles. Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès. »

Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne, mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable où tout semble être écrit d'avance. Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. » (Discours de Dakar, Sénégal, 26 juillet 2007, moins de quatre mois après son entrée en fonctions). Hypocrisie !

2- Ensuite, le Français Jacques Toubon, le marionnettiste en chef des cinquantenaires africains (comme d'autres Français gèrent nos autres affaires) avait justifié cette incongruité : « Par ce défilé, nous voulons rendre hommage aux centaines de milliers d'Africains qui se sont battus pour la France ». Amalgame ! Pourquoi cela le 14 juillet, qui commémore la prise de la Bastille en 1789 et la chute de la royauté EN FRANCE, et non les guerres mondiales de 14-18 et 39-45 auxquelles les « Tirailleurs sénégalais » ont pris part pour défendre la France, à leur corps défendant ? Pourquoi ce geste magnanime en cette date purement franco-française ?

On va leur rendre hommage aujourd'hui, tout en décidant tardivement et malicieusement de leur octroyer des pensions de même niveau que leurs frères d'armes français, sans préciser si ces anciens combattants longtemps ignorés, méprisés où leurs ayants droit recevront un rappel d'arriérés réparant vaille que vaille le long préjudice subi. Hypocrisie et discrimination !

Mieux vaut tard que jamais, dira-t-on. De toutes les façons, les éléments (38 par pays, avec un bonus de deux supplémentaires à la dernière minute) de nos armées de répression néocoloniales qui ont paradé devant Sarkozy, ses satrapes et quelques maigres « Tirailleurs » survivants, n'étaient même pas nés à l'époque, ni en 1945, encore moins en 1918. A qui a-t-on rendu hommage, finalement ?

Ensuite, pourquoi cet hommage survient 92 et 65 ans après leurs exploits, et pourquoi à l'occasion des 50 ans des indépendances de leurs pays ? Comment a-t-on réussi une telle connexion ? La francisque voudrait-elle cacher son sexe qu'elle ne s'habillerait point autrement. La toile transparente ne dissimule finalement rien du tout, même aux minus habentes qu'on nous croit être. Les colonialistes sont décidément indécorables !

Ainsi, aux Ivoiriens et à leur président qui ont boycotté la mascarade parisienne, ont refusé d'aller faire allégeance aux héritiers des esclavagistes, et se sont demandé pourquoi la France organise à notre place un anniversaire qui ne la concerne pas, le même

Jacques Toubon rappelle... tout bonnement que la France et l'Afrique cinquantenaire ont « une histoire commune ». Comme s'il s'agissait de la fête de la colonisation ! « L'histoire commune » du colonisé et du colonisateur, du cheval et du cavalier, du maître et de l'esclave, est-elle « fêtable » en commun, avec tout ce qu'elle a comporté d'exploitation, de mépris, de brimades et de génocides ? L'« histoire commune » qui, croyions-nous, s'est arrêtée avec, précisément, les « indépendances » que nous avons gérées à l'emporte-caisse, et que nous célébrons cette année sans pudeur, avec pompe ? **Confusions, encore !**

3- Les confusions ont souverainement présidé ces histoires de cinquantenaires au Cameroun.

Paul Biya (président de la République depuis plus de la moitié de cette période (28 ans), pour ceux qui ne le sauraient pas) a attendu, selon les mauvaises langues, les ordres de Sarkozy via Toubon, pour s'apercevoir que 2010 sonnait le cinquantième anniversaire de la levée de la tutelle onusienne sur ce pays et, conséquemment, de la proclamation de l'indépendance le 1er janvier 1960. Voilà pourquoi ce n'est que la veille, le 31 décembre 2009 à 20 h que notre Guide Eclairé a parlé, pour la première fois, de cet important événement national, et évoqué publiquement, pour la première fois également, sans citer aucun nom, les compatriotes qui ont lutté et qui sont morts pour obtenir cette indépendance. C'est du tonnerre ! Y en avait-il donc dans notre histoire, des combattants de la souveraineté nationale ? Pas étonnant qu'ils aient été ainsi ignorés jusqu'à ce jour par le régime cinquantenaire des Ahidjo et Biya, qui les avait combattus et traités de maquisards, de subversifs et de tous les noms d'oiseaux, et qui les avait éliminés un à un par le fusil, par la torture et par le poison. Subitement, ils sont devenus des « héros » dans la bouche présidentielle. À quoi croire ? On n'a évidemment pas manqué de remarquer que les discours officiels, les banderoles, les inévitables motions de soutien et les encens des thuriféraires inséraient insidieusement et impudiquement le roi d'Etoudi dans la liste (anonyme pour les autres) de ces « héros » à la gloire desquels sera bientôt édifié un panthéon devant accueillir, en toute promiscuité, les victimes et leurs bourreaux. Amalgames, confusions, quand vous nous tenez !

Mais, si la raison et la logique commandaient nos actes, il y aurait un dilemme : tout le monde, au Cameroun, n'a pas accès à l'Indépendance le même jour, ni la même année. Pour les Anglophones des anciens Southern et Northern Camerouns, c'est le 1er octobre 1961, à la faveur de la Réunification pour laquelle ils ont opté. Comment donc célébrer un seul cinquantenaire en République désormais « unitaire » depuis le référendum frauduleux de 1972 ? Eh bien, on en célébrera deux !

Mais alors, au nom de qui et pourquoi notre unique, éternel et bien-aimé président répond-il à la convocation de « son » homologue français ? Ira-t-il à Londres l'année prochaine ?

Et les 38-40 troupes qui représentaient l'armée camerounaise au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées à Paris, sont-ils tous francophones ou « mélangés » ? Dans un cas, dommage pour l'unité de notre armée. Dans l'autre cas, les Anglophones crieraient à l'assimilation, à la confusion. On y est encore : la confusion !

**Confusion finale** : le cinquantenaire de l'Indépendance francophone (1er janvier) a été célébré le ...20 mai, qui est la fête de l'État unitaire francophone-anglophone. En 2011, l'autre cinquantenaire, ce sera le 1er octobre ou ...le 20 mai encore ? Qui vivra verra, comme on nous le promet souvent. Gardons le souffle, si possible.



Nicolas Sarkozy, ses satrapes et leurs armées

Instantané

## SYSTEME D

## Ceux qui se battent pour ne pas mourir

Une bonne partie de la population camerounaise vit en dessous du seuil de la pauvreté. C'est ce qui ressort de différents rapports de la banque mondiale, lesquels soulignent en outre que les jeunes constituent la couche de la population la plus touchée. Au quotidien cependant, certains jeunes se battent pour ne pas mourir.

En cette fin de matinée du 15 juillet 2010, l'avenue Kennedy, au cœur de la ville de Yaoundé, grouille de monde. C'est ici que Pierre K, 13 ans, handicapé moteur de son état, vendeur de cigarettes, passe le plus clair de son temps, en compagnie de ses camarades de misère, malgré l'assaut répété de la « Police » de Tsimi Evouna, délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Yaoundé. Il a commencé à vendre les cigarettes après les compositions du deuxième trimestre l'année scolaire écoulée. L'entrée du jeune Pierre dans la vie active a été consécutive à une série d'événements malheureux survenus dans sa famille. A la mort de son père, il a renoncé à l'école parce que sa mère, vendeuse de "macabo braisé" au quartier "Carrière" n'avait plus les moyens de l'y envoyer. Deuxième né d'une famille de six enfants, il quitte le domicile familial chaque matin à six heures. Ses journées sont pénibles. Avec ses revenus très insignifiants, 150 F Cfa de bénéfice au quotidien, il ne peut se payer le luxe de s'offrir un petit déjeuner, ce d'autant que les deux tiers de ce bénéfice sont réservés à la mère. Pas de repas à Midi. Son seul repas, il le prend dès qu'il arrive chez ses parents. Mais quel repas ! Très souvent un maigre plat de riz qu'il consomme cinq fois par semaine, un "macabo braisé" offert par sa mère ou quelquefois

un maigre plat de beignets-haricots. Pierre est ébahi lorsqu'on lui parle de l'impôt libérateur et lui apprend qu'à tout moment il peut avoir affaire aux agents du fisc. "Ces gens-là sont comment ? Ils pensent que je vais aller prendre l'argent de l'impôt où ?", se demande-t-il. De toute façon, poursuit-il, il s'arrangera pour ne jamais payer cet impôt. « Je dribble déjà très bien les hommes de Tsimi Evouna », lance-t-il d'un ton malicieux.

Le cas de Pierre illustre à suffisance le vécu quotidien de nombreux jeunes qui ont abandonné l'école du fait de la crise économique et d'une gestion à l'emporte-caisse pour entrer, presque par effraction et sans préparation, dans la vie active. Ils sont nombreux dans les artères des grandes métropoles du Cameroun (Yaoundé, Douala, Bafoussam, Limbé, Nkongsamba, Garoua...) où face à la crise ambiante, les jeunes, à défaut de s'installer dans les villages et campagnes pour cultiver la terre, font feu de tout bois pour subsister tant bien que mal. Ils sont chargeurs dans les gares routières, vendeurs de journaux à la criée, cireurs de chaussures, vendeurs d'eau, laveurs de véhicules, concasseurs de roches dans des carrières abandonnées, tenanciers de cabines téléphoniques mobiles (Call Box) etc.

Alain, 15 ans, aide-boucher au marché d'Essos, avoue n'avoir pas d'autre choix. "Je ne peux rien



faire d'autre. Les temps sont durs. Chaque jour, je dois raser 4 porcs, nettoyer les boyaux et aider mon patron à vendre de la viande pour avoir 350 FCfa. C'est cet argent qui me permet de manger et d'aider ma mère malade qui ne fait rien", explique-t-il. Il y a environ quatre ans, son père avait décidé de prendre en secondes noces une Madeleine N. L'arrivée de la coépouse de sa mère avait rendu l'atmosphère de la maison invivable. Alain se souvient : « C'est à la suite d'une bagarre avec la seconde épouse de mon père que celui-ci avait chassé ma mère du domicile familial. Elle était allée s'installer chez son oncle en nous laissant, ma petite sœur et moi, chez notre père. En ce moment là, j'avais 13 ans et ma petite sœur

10. Quelques mois après le départ de ma mère, la nouvelle femme de notre père a commencé à nous maltraiter. Elle ne cessait de nous battre, dénigrant notre mère et nous faisait dormir au magasin. On passait souvent des jours sans manger. Nous étions obligés de nous lever chaque jour à 5h pour faire le ménage. Mais, chaque fois qu'on partait à l'école, elle ne nous donnait rien à manger. C'est comme cela que j'ai commencé à ne plus aller à l'école. Chaque matin, je prenais mon sac et faisant semblant d'aller à l'école. J'allais plutôt à la Briqueterie [un quartier de la ville de Yaoundé, ndr] laver les assiettes pour pouvoir manger et garder un peu à ma petite sœur qui elle n'était pas inscrite à l'école. A la fin de

l'année nous avons rejoint notre mère qui était tombée malade entre temps. C'est ainsi que moi j'ai commencé à venir chercher du travail ici au marché pour l'aider »

La situation d'Hélène O. n'est pas très différente de celle d'Alain. Aujourd'hui mère de deux enfants, elle a commencé par la vente de la kola aux alentours de la poste centrale de Yaoundé après avoir été chassée du domicile familial par les parents qui n'avaient pas supporté que leur fille soit enceinte avant le mariage. D'abord réfugiée chez une cousine, le père de l'enfant qu'elle portait étant encore mineur, puis en location à Nkolndongo, elle se débrouille depuis cinq ans à la poste centrale pour survivre. Quand il y a une actualité brûlante dans la presse, elle laisse son activité quotidienne, c'est-à-dire la vente de la Kola et autres « écorces », pour vendre les photocopies des journaux. Hélène a le sourire aux lèvres et souhaite que les éditeurs des journaux continuent de publier les informations croustillantes. Comment s'est-elle retrouvée dans la vente des photocopies des journaux ? Hélène déclare : « C'est juste parce que les gens ont besoin d'informations. Quand je vois des gens commencer à photocopier les journaux pour vendre, je me dis que les gens seront intéressés. Dès que je constate que les gens les achètent, j'appelle mon livreur pour qu'il vienne déposer les photocopies ici afin que je les vende. Je dois avouer que chaque fois qu'il y a des informations croustillantes du genre arrestation des ministres et autres grands ce pays, nous faisons de belles affaires. Quand ces moments arrivent, je suis très contente parce que je rentre chez moi avec 10 voire 15 000 fcfa. »

D'autres jeunes désœuvrés se sont spécialisés dans l'arnaque et le vol. Ceux-ci dont l'âge oscille entre 18 et 32 ans possèdent des « qualités » dignes des professionnels de Chicago. Du « three card » au jeu consistant à retrouver le nœud central d'une ceinture pliée et enroulée, en passant par des loteries fictives et autres jongleries, ils ont une imagination tellement fertile que rares sont ceux qui s'en sortent quand ils tombent dans leurs traquenards. Leur stratagème consiste à mettre une proie dans un étou afin de soutirer leur porte monnaie et autres objets précieux.

Faut-il le souligner, de nos jours, malgré la gratuité déclarée de l'école primaire publique au Cameroun, on estime à plusieurs centaines de milliers le nombre de jeunes camerounais qui n'ont pas pu aller à l'école l'année scolaire écoulée. Ce qui évidemment a augmenté le nombre de jeunes flâneurs dans les rues. Ces derniers livrés à eux-mêmes, soit exercent de nombreux petits métiers, soit deviennent des voleurs. Peut-être faudrait-il, à travers des Organisations non gouvernementales et autres associations, mettre en œuvre une politique d'encadrement qui peut favoriser l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes actuellement très anxieux pour leur avenir.

SERGE ALAIN KA'ABESSINE

## TRAFIC D'ENFANTS

## Le silence complice de la société et de l'administration

Face à un phénomène qui prend de l'ampleur, les autorités n'interviennent que très mollement, au niveau local. Une enquête ouverte dans le nord-ouest

Les autorités camerounaises qui jusque-là ne se prononçaient pas sur la question semblent très préoccupées par la situation des enfants de la région Nord-ouest du Cameroun, qui sont victimes d'un gros trafic. Le gouverneur, Abakar Ahamat, la plus haute autorité de la région, a affirmé avoir ouvert une enquête sur le sujet. Selon ses déclarations plusieurs de ces enquêtes n'aboutissent à rien en raison de la complicité de certains parents qui continuent de voir dans le fait de remettre leurs enfants à des proches une chose positive pour leur épanouissement. Entre les mois de janvier et de juin de cette année, seulement 4 cas de trafic ont été effectivement portés à la connaissance de la commission d'enquête. L'un des cas qui m'a été rapporté est celui d'une femme qui a emmené des filles bororo faire la prostitution à Douala. Celles-ci travaillent et la femme touche de l'argent sur leur dos, nous avons même appris qu'une des filles est tombée enceinte et aurait eu son enfant, nous enquêtons encore sur cette affaire, a déclaré Ahmat Abakar à des médias locaux. Selon certains observateurs, la complexité de ce trafic réside dans le fait qu'il s'organise à travers un réseau qui associe des parents qui cèdent leurs enfants pour des sommes dérisoires, à des intermédiaires chargés de convoier les enfants et de les placer auprès d'employeurs qui utilisent ainsi leur

force de travail. Les employeurs versent en retour de l'argent dont l'essentiel est partagé entre l'intermédiaire et les parents.

## DES LOIS EXISTENT POURTANT

Depuis quelques semaines, une campagne de dénonciation a été lancée dans les médias officiels avec l'appui de certaines organisations non gouvernementales locales. Le phénomène n'est pourtant pas une nouveauté pour les autorités camerounaises. En 2005 déjà, prenant conscience du fait que les dispositions législatives dont s'est doté le Cameroun pour combattre « cette nouvelle forme de criminalité » n'étaient pas encore rigoureusement dissuasives, le pays s'était joint aux efforts engagés par les autres États d'Afrique de l'Ouest et du Centre, où le trafic des enfants est là aussi jugé préoccupant. Une rencontre qui s'était achevée sur une série de recommandations pour faire reculer le phénomène. Il y avait entre autre le renforcement de l'échange des informations de police entre les services chargés de l'application de la loi, la mise en place d'un fonds de soutien aux actions de réhabilitation et de réinsertion des enfants victimes de la traite, l'élaboration, l'adoption et la mise en application d'une loi spécifique sur la traite et la circulation des enfants à l'intérieur et à l'extérieur de leurs pays ou encore l'organisation d'opérations

de police en collaboration avec tous les bureaux centraux nationaux Interpol. Également retenus la mise en service effective d'un numéro de téléphone vert au niveau de chaque État à l'usage du public dans le but de dénoncer tout acte présumé de traite et d'exploitation d'enfants, l'intégration dans les programmes de formation des forces de l'ordre de la question relative à la traite et à l'exploitation des enfants, la création d'unités spécialisées dans la prévention et la répression de la traite des enfants.

## DÉMISSION DE L'ÉTAT ET COMPLICITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Aucune de ces mesures ne semble efficace aujourd'hui et le gouvernement tout comme le parlement semblent ne pas vouloir aborder le sujet. Dans la ville de Yaoundé la capitale camerounaise, on retrouve dans plusieurs boutiques gérées par des anglophones, des jeunes parfois âgés de moins de 18 ans, qui sont impliqués dans des tâches, sans statuts. Plus flagrant, les rues de Yaoundé et de Douala, offrent en permanence le spectacle d'enfants abordant les voitures avec des friandises et autres produits de consommation directe parfois fabriqués par des entreprises à la réputation établie. Pour les observateurs, le vrai problème réside dans le fait que le trafic des enfants est une pratique qui ne semble pas identifiée comme un délit au Cameroun. Il se

construit sur la pauvreté et sur la détresse des familles, mais aussi à l'incapacité et la démission de l'État, face à ses missions de protection des enfants et de la jeunesse. Le développement des villes et de la scolarisation a donné un nouveau visage au phénomène. Les établissements scolaires, notamment ceux de l'enseignement secondaire, étant implantés pour la plupart dans les villes, les populations rurales confient leurs enfants à leurs parents qui vivent en zone urbaine, stratégie qui facilite à ces jeunes l'accès aux collèges, aux lycées et aux apprentissages de métiers autres que l'agriculture et l'élevage. Les deux cas de figure existent encore. Quand les liens sont très forts entre les membres du ménage de départ et celui d'accueil de l'enfant, la prise en charge est totale dans sa nouvelle famille. Quand ils sont plus lâches, elle est plus souvent partielle, se résumant parfois au toit et à la table, les frais scolaires, de transport et de santé étant attendus de sa famille nucléaire. Il peut arriver qu'un parent enfant soit plus sollicité pour les travaux ménagers par exemple. Ceci est cependant ressenti comme un abus et ne remet pas en question son statut par rapport aux enfants du chef de ménage.

PAR IDRISSE LINGE

Source: JOURNALducameroun.com

## SÉJOURS DE PAUL BIYA À L'ÉTRANGER Les questions sans réponses

Il y a un an, le monde entier s'était ému du coût des vacances de Paul Biya à La Baule, en France. L'information avait d'autant plus choqué que la crise économique mondiale a aujourd'hui des répercussions sur l'Afrique. Les populations tirent le diable par la queue et le panier de la ménagère se vide jour après jour. Le Cameroun ne fait pas exception à la règle. Depuis plusieurs mois, la grande majorité des Camerounais lutte pour avoir une baguette de pain au petit déjeuner. Le prix des produits de première nécessité augmente à un rythme exponentiel, enfonçant le contribuable dans une misère ambiante. Après les réactions indignées des pouvoirs publics, on avait cru que le gouvernement camerounais avait définitivement fait le pari de l'orthodoxie. La saga de la gabegie semble continuer. Le dernier séjour de Paul Biya à Paris, à l'occasion de la fête nationale française, a donné l'occasion au président de la République de prêter le flanc, à certaines dépenses de prestige. Une occasion de revisiter les lieux de séjour de Paul Biya, dans le "vieux continent". Paul Biya est un voyageur, il aime le luxe, c'est pour cela qu'il fréquente les palaces, en Europe, loin de la sobriété des résidences réservées aux chefs de l'État, au Cameroun. Le constat est là une opacité règne encore sur les déplacements de Paul Biya. Aux Etats-Unis, la presse accréditée à la Maison blanche suit en détail les activités du président américain, y compris pendant ses congés. En Grande-Bretagne, en Espagne ou en Allemagne, le coût des vacances du chef de gouvernement fait l'objet de communiqués. Il serait bien difficile aujourd'hui pour les Camerounais de dire où se trouve Paul Biya. Un an après la polémique née des vacances de La Baule se pose encore le sujet du financement des vacances présidentielles. Paul Biya se complait dans un silence méprisant. Cela pose certainement un autre problème, celui de l'état de santé du président camerounais. En effet, qu'est-ce qui peut bien expliquer les séjours récurrents du chef de l'État camerounais à l'étranger ? Dossier réalisé par MABEU



## Paul Biya boude l'hôtel de Sarkozy

Un hôtel était prévu pour le séjour parisien de Paul Biya. Le chef de l'État camerounais a refusé de descendre dans cet établissement hôtelier.

Arrivé le lundi 12 juillet dernier à Paris, le président du Cameroun, Paul Biya, invité d'honneur du président français, a pris part les 13 et 14 juillet 2010 à la commémoration du cinquantenaire des indépendances africaines en France marquée, cette année, essentiellement par un sommet réunissant autour du président français, Nicolas Sarkozy, onze des chefs d'État de l'Afrique francophone et un défilé des troupes africaines sur les Champs Élysées. C'est dans une ambiance des grands jours que le président Paul Biya a été accueilli le mardi 13 juillet 2010, en fin de matinée en dernière position au perron de l'Élysée par son hôte Nicolas Sarkozy, étant le doyen des chefs d'État africains. Selon un communiqué de presse de la présidence française, à travers cette invitation, le président de la République a voulu exprimer la reconnaissance de la nation aux soldats venus des anciennes colonies qui ont combattu pour leur liberté. La présence de ces pays sera également une occasion de confirmer la rénovation des liens privilégiés avec l'Afrique et de construire avec les partenaires africains, une relation résolument équilibrée, transparente et décomplexée. Conscient que cette commémoration en France du cinquantenaire des indépendances africaines fait

l'objet de polémique aussi bien en Afrique qu'en France, le président français a affirmé avec force que cela n'est pas l'expression d'une nostalgie coloniale, ou encore la tentation pour la France de s'approprier la célébration des indépendances africaines. En réponse au discours du numéro un français, le président du Cameroun, Paul Biya, doyen des chefs d'État a indiqué que pour les Africains, l'indépendance revêt une double signification, à savoir qu'elle est d'abord synonyme de liberté et ensuite, accéder aux responsabilités. Rappelant que la colonisation ne fut pas "un long fleuve tranquille", le président camerounais s'est félicité que grâce au général de Gaulle, la colonisation commut une fin heureuse. Sur le bilan des indépendances africaines, M. Biya trouve que l'aspiration à la justice et le partage de la langue française sont des atouts pour les pays africains.

Une note de "cadrage" a été distribuée aux organisateurs des délégations françaises dans l'esprit de la suppression de la garden-party de l'Élysée. L'accueil des chefs d'État dans les aéroports a été simplifié (préfet ou sous-préfet). Le piquet d'honneur (tapis rouge, etc.) était uniquement réservé aux arrivées via les aéroports d'Orly et de Roissy (pas de flonflons au Bourget !). Escortes

de motards pour les premières dames : uniquement pour la réception offerte le mardi 13 juillet à l'Élysée par Nicolas Sarkozy. À ce déjeuner, le chef de l'État français était accompagné de deux proches collaborateurs qui étaient installés dans un autre espace que celui où le président de la République française recevra ses pairs. Au niveau de l'hébergement : "En cas de séjour du chef de l'État et du ministre dans un autre hôtel que ceux réservés au protocole, il n'est pas possible d'attribuer les suites à d'autres membres de la délégation". En effet, l'État français ne prenait en charge que la nuit du 13 au 14 juillet (une suite présidentielle pour le chef de l'État et son épouse, une suite ministérielle pour un ministre et une chambre pour l'officier de sécurité) que dans les six hôtels suivants : Raphaël, Meurice, Park Hyatt, Intercontinental Paris-Le Grand, Sofitel Faubourg et Régina. Or pour son séjour parisien, le président camerounais a séjourné au Plaza Athénée, un palace situé au 25, avenue Montaigne.

### SUPERFICIE

Au Plaza Athénée qui a été inaugurée en 1911 se trouve à proximité des Champs Élysées et de la Tour Eiffel. A cet égard, les Suites Eiffel et Royale offrent, toutes deux, vues sur la Tour Eiffel. La suite royale est également connue pour être l'une des plus grandes de Paris avec une superficie de 450 mètres carrés. L'hôtel est composé de 188 chambres et 43 suites, et emploie 520 personnes. Au Plaza propose cinq restaurants aux ambiances et aux cuisines différentes dont le principal, et le plus connu, est le restaurant Alain Ducasse au Plaza Athénée. Le chef, Alain Ducasse, s'est installé à la Plaza Athénée en 2000. Un autre lieu prisé est le Bar du Plaza, devenu un haut lieu de la nuit parisienne. Cet Hôtel a servi de décor pour le film Rush

Hour 3 avec Chris Tucker et Jackie Chan. Les épisodes "American girl in paris 1 & 2" de la série Sex and the city y ont également été tournés.

La facture du Plaza Athénée sera donc réglée par le budget camerounais. Le Plaza Athénée offre une gamme de produits à ses clients. Ainsi par exemple, la suite présidentielle est un ensemble de 148 mètres carrés offrant une vue sur l'avenue Montaigne et la Cour Jardin et composée de deux chambres séparées par un salon. Décorées dans la plus pure tradition du style Régence ou Art Déco, les suites présidentielles ont une chambre séparée avec un grand lit double et un dressing permettant au client de se relaxer en toute tranquillité. Le salon quant à lui donne la possibilité d'inviter des amis afin de partager un moment d'intimité au cœur d'un appartement chic et tellement parisien ! Si le président Paul Biya a occupé la suite présidentielle, celle-ci a coûté 3 250 000 F Cfa la nuitée. Peut-être que le chef de l'État a préféré la suite royale avec femme et enfants. Située au 5e étage du prestigieux Hôtel Plaza Athénée à Paris, la Suite royale domine la ville Lumière. Résidence luxueuse restituait un vrai chic parisien, meubles d'époque Régence et antiquités constituent un mobilier de très grand luxe dans la plus pure tradition des arts décoratifs français. La Suite royale s'étale sur une superficie de 450 m<sup>2</sup> avec ses quatre chambres. Elle coûte 14 300 000 F Cfa la nuitée. L'importante délégation de Paul Biya a également eu droit aux chambres. Le prix des chambres individuelles oscille entre 461 000 et 607 750 F Cfa au Plaza Athénée. Quant aux juniors suites, leur prix varie entre 718 250 F Cfa à 1 105 000 F Cfa. Le petit déjeuner à la Plaza Athénée balance quant à lui entre 24 700 et 32 500 F Cfa. Le déplacement valait la chandelle.

**Chères lectrices,  
Chers lecteurs  
le Website de votre  
journal est désormais  
fonctionnel**  
[www.germinalnewspaper.com](http://www.germinalnewspaper.com)

## Les reliques de l'histoire

Qui gère les résidences du Chef de l'Etat dans les principales villes du pays? Laisser ces symboles dans cet état qui frise l'abandon, c'est être contre le développement. Les entretenir, c'est se positionner pour la reprise de la célébration de cette fête nationale dans d'autres villes, à l'intérieur du pays. Selon le décret N°098 / 273 du 22 Octobre 1998 qui réorganise la présidence de la République du Cameroun, le service de l'intendance organise les réceptions officielles au Palais de l'Unité, les séjours des Chefs d'Etats étrangers dans les résidences officielles ainsi que les réceptions lors des voyages officiels du Président de la République au Cameroun ou à l'étranger. L'intendance du Palais s'occupe de l'équipement et de l'entretien du Palais, des Résidences présidentielles et des Pavillons présidentiels dans les aéroports, du fonctionnement du Palais et du parc automobile présidentiel. L'intendance assure le service privé du président de la République. Elle passe les marchés avec les différents fournisseurs de la présidence. Chaque chef-lieu de région dispose d'une résidence présidentielle, tout à côté de la résidence du gouverneur lorsque ce dernier ne loge pas tout simplement dans la villa du chef de l'Etat. Les services de sécurité y veillent jour et nuit. C'est avec beaucoup d'émotion que certains nostalgiques observent souvent la résidence de Batsenga. Situé au bord de la Sanaga le long de la voie ferrée. Jadis flamboyante, la demeure est envahie aujourd'hui par la broussaille. Le gardien en faction qui garde les lieux semble s'ennuyer. Selon la légende, "le lit du Palais de l'unité, la résidence préférée du chef de l'Etat est toujours bien dressé". Dans la résidence d'Edéa, située au quartier Beon sur la route de Kribi, la rouille a envahi toutes les grilles de la maison. Les araignées dictent leur loi en tissant d'interminables toiles. Ici, les services de sécurité ne montent même pas la garde. Tout le contraire de ce qui se passe à 100 kilomètres de là. Le palais de Ngoye plage à Kribi est protégé par les éléments de la Garde présidentielle (Gp). Il fait l'objet d'une attention particulière. Des travaux de réfection y sont effectués régulièrement. L'autre résidence présidentielle de Kribi étant laissée à l'abandon. Située au rez-de-chaussée de l'immeuble qui héberge le préfet, celle-ci est devenue le refuge des moutons et chiens en divagation, malgré la présence de la base navale située juste en face. En dehors de la résidence de Garoua, le plus resplendissant de ces châteaux reste celui de Buéa. Au pied du Mont Cameroun, il illumine de toute sa splendeur, l'ancienne capitale. Abandonné pendant longtemps, on badigeonne de temps en temps ses murs avec une peinture blanche.

## L'appel du Crillon

Pendant longtemps, l'hôtel De Crillon, à Paris, a été une escale privilégiée du chef de l'Etat du Cameroun.

Après avoir assisté, en août 2004, sous l'invitation de son homologue Jacques Chirac, aux cérémonies marquant le sixième anniversaire du débarquement des forces alliées en Provence, le président Biya va établir sa base à Paris, à l'hôtel De Crillon. Il s'est installé avec sa famille et une importante délégation constituée essentiellement de ministres, gardes du corps, et accompagnateurs divers. En tant que premier responsable d'un Etat souverain et riche, l'hôtel De Crillon est certainement digne d'abriter le président Biya et sa suite. Mais seulement, dans un pays qui ploie alors sous le coup des conditions draconiennes du Fonds monétaire international (Fmi), qui exige notamment une réduction drastique des dépenses liées aux déplacements officiels estimés à près de 8 milliards au cours de l'exercice budgétaire passé, il n'était pas superflu de s'interroger sur les coûts d'un séjour présidentiel dans cet établissement, un des plus prestigieux au monde.

C'est en 1758 que le Roi Louis XV confie au plus grand architecte de son temps, Jacques-Ange Gabriel, l'édification des deux façades de la place de la Concorde. C'est derrière l'une de ces majestueuses façades de ce chef-d'œuvre de l'architecture du 18e siècle que sera construit un somptueux hôtel particulier décoré par les meilleurs artistes et artisans de l'époque. L'hôtel de Crillon qui vient de naître est alors conçu pour recevoir les Ambassadeurs extraordinaires. Longtemps propriété de la famille Crillon, l'hôtel est, en 1909, transformé en Palace. C'est à ce titre que, depuis cette date, il accueille les voyageurs du monde

entier à la recherche de confort et de services dans le grand luxe d'un ancien hôtel particulier parisien. D'une surface totale de 350 m<sup>2</sup>, les quatre chambres et les trois salons qui composent les trois suites présidentielles de l'hôtel De Crillon sont, selon la direction de l'établissement, des symboles éloquentes de l'art de vivre français. Rénovés et décorés en 2001 par l'architecte d'intérieur Sybille de Margerie. La décoration de ces suites, qui dominent la place de la Concorde, est digne du rang de l'établissement dans le monde. Les tissus de soie des plus prestigieuses maisons françaises, le mobilier d'époque et les parquets en points de Hongrie respectent la tradition et le raffinement du style Louis XV et Louis XVI.

### CALCUL

Le passé prestigieux de l'hôtel a une incidence sur les prix des chambres. Dans ce domaine, selon les tarifs en vigueur pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2004, l'on compte par exemple trois catégories de chambres : les chambres simples dites "de luxe" dont le prix oscille entre 490 et 585 par nuit (soit environ 321.000 et 384.000 F.Cfa); la chambre double supérieure 383.300 à 436.000 F; la chambre double "de luxe" 442.000 à 501.000 F et la chambre double exécutive qui va de 514.000 à 567.000 F. Pour ce qui est des Suites, c'est tout autre chose. Pour une nuit passée dans la Junior suite, il faut déboursier entre 632.000 et 740.500 F. Le coût d'une suite simple est fixe, 740.000 F. Celui des Grands appartements va de 1.124.000 F en montant. Le prix d'une nuitée dans ces suites



Hotel de Crillon

présidentielles ne figure malheureusement pas dans le tarifaire fourni par l'hôtel De Crillon. Tout juste la direction de l'Hôtel révèle que la réservation se fait "sur demande". Autant sortir les calculs.

En prenant le cas de figure où le chef de l'Etat et son épouse étaient logés dans l'un des Grands appartements de l'hôtel et non dans l'une des suites présidentielles. On serait alors au minimum dans l'ordre de 1.124.000 F/nuit. Selon la presse dite d'Etat, le président Biya était à Paris depuis au moins quatre jours. Si la présence des enfants nécessite des lits supplémentaires, la note passait alors à environ 59.000 f par lit. Dans le cas où tout se beau monde aurait un petit creux au réveil, au choix, le petit déjeuner continental s'élevait par personne à 19.500 F et le petit déjeuner américain est d'environ 29.500 F. L'on constate donc que, toujours selon ce cas de figure, en dix jours de présence à Paris, le calcul est vite fait : les seuls frais de logement du chef de l'Etat étaient au moins de l'ordre de dix

millions de F. Ce serait oublier que Paul Biya était accompagné "d'une importante délégation". Aux dires des responsables de la présidence de la République, outre le chef de l'Etat et sa famille, la délégation comprenait au moins une vingtaine de membres. Si l'on prend, disons, 20 personnes, tous logés dans les chambres les moins chères de l'hôtel, c'est-à-dire celles dites "de luxe" dont le prix oscille entre 321.000 et 384.000 F, l'on constate que les chiffres n'étaient pas moins importants. Si l'on prenait simplement la somme de 321.000 F que l'on multipliait par 20, l'on était à près de 6,5 millions de Francs de dépenses journalières. Une somme qui s'allongeait au fil de la durée de séjour du chef de l'Etat en France. A cela il fallait ajouter les per diem et autres frais de mission qui sont en règle générale allégrement distribués en pareille occasion. Selon quelques sources proches de l'organisation des voyages présidentiels, le minimum dépensé, pour une dizaine de jours, était de 150 millions de francs Cfa.

## La bombe de La Baule

Le séjour dans la cité balnéaire française se termine dans la polémique



Paul Biya était arrivé en visite officielle en France, le 24 juillet 2009, pour rencontrer Nicolas Sarkozy. Par la suite, il va séjourner en France, "pour un court séjour privé en Europe" comme l'indiquait le communiqué rendu public à cet effet par Martin Belinga Eboutou, le directeur du Cabinet civil. Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, et son épouse Chantal ont pris leurs quartiers d'été à La Baule (ouest de la France), depuis le 15 août. Cette ville réputée pour avoir abrité en 1990, le fameux sommet France-Afrique au cours duquel l'ancien président français François Mitterrand invitait les dirigeants du continent noir à s'ouvrir à la démocratisation, en même temps

qu'il annonçait que l'aide de son pays aux Etats africains irait désormais de pair avec les avancées démocratiques enregistrées par ces Etats. Le président du Cameroun ira se reposer dans un palace de La Baule. Jusque-là rien d'anormal. Sauf que ce petit séjour de trois semaines en bord de mer devrait coûter la coquette somme de 800 000 euros au président de l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. Paul Biya et sa suite occuperont 43 chambres, dans deux établissements hôteliers, pour un montant journalier de 42 000 euros (soit plus de 27 millions de francs Cfa payés par jour uniquement pour l'hébergement ndr)... Auxquels il faut ajouter les autres frais liés à "la restauration, les séances de tha-

lasso, casinos et séances de shopping" et les frais de mission des nombreuses personnes qui accompagnent le couple présidentiel ce qui alourdit forcément la facture. Pour cela, nos confrères indiquent que le chef de l'Etat camerounais fait "mieux que ... Sarkozy, Bush et Obama réunis..." selon les confrères hexagonaux. En 21 jours, le président Biya aura donc dépensé près de 600 millions Cfa (plus d'un demi-milliard de francs Cfa) pour entretenir sa suite. Au moment où le budget de l'Etat est insuffisant pour assurer le bien-être des Camerounais, 600 millions Cfa construiraient bien quelques dizaines d'écoles en zone rurale, ou quelques dispensaires.

Sur la présentation qui est faite des deux établissements hôteliers qui accueillent la délégation camerounaise, France Inter et Radio Fidélité Nantes indiquent que "L'Hermitage, un cinq étoiles en bord de mer avec ses colombages normands et le Royal, juste quatre étoiles, mais une thalassothérapie à vous déstresser n'importe quel chef d'Etat surmené". Nos confrères indiquent par ailleurs que le séjour du couple présidentiel n'est pas fait que de détente et de séance de thalassothérapie. En témoignage, cette cérémonie au cours de laquelle Yves Métaireau, le maire Ump de la ville remettra au chef de l'Etat camerounais "la

médaille de la ville". "C'est un ami que nous recevons", précise la mairie, qui s'est gardé de tout commentaire sur les droits de l'homme et la politique camerounaise, précise Ouest France qui poursuit par ailleurs que "pendant la réception donnée à son honneur, Paul Biya s'est dit satisfait de son voyage" et de reprendre une déclaration du chef de l'Etat au cours de cette cérémonie "C'est la troisième fois que nous venons à La Baule. Nous y sommes très attachés et c'est sûr nous reviendrons."

Paul Biya était jusque-là une exception parmi les dictateurs africains. Les deux dernières années qui précédaient son séjour à La Baule, le défunt président gabonais Omar Bongo comme le président congolais Denis Sassou N'guesso et l'Équato-Guinéen Teodoro Obiang boycottaient déjà la France. Tous trois avaient pour point commun d'avoir été la cible de l'enquête sur les biens mal acquis, réalisée par les liermiers de l'Office central de lutte contre la grande délinquance financière. Hôtels particuliers, châteaux, appartements et belles voitures : tout le patrimoine de ces chefs d'Etat et de leurs proches a été répertorié. Résultat : ils s'arrêtent désormais au Maroc, où le soleil est plus chaud et les palaces tout aussi confortables.

# Intercontinental : le meilleur et le pire

Paul Biya est un habitué de l'hôtel Intercontinental de Genève. Entre les deux, c'est pour le meilleur et le pire.

Dans un livre paru en 2007, Herbert Schott, celui qui a été le directeur de l'hôtel Intercontinental de Genève, jusqu'en 2002, après y avoir passé 35 ans, raconte des dizaines d'anecdotes de ses clients les plus célèbres. A la question de savoir quel est celui des 157 chefs d'Etat ayant séjourné ici qui "l'a le plus marqué", il répond "L'actuel président du Cameroun Paul Biya". On apprend d'ailleurs d'une confidence faite par le président camerounais il y a quelques semaines au cours d'une rencontre fortuite avec l'ancien directeur que Paul Biya apprécie la capitale helvétique qui "est un petit paradis pour lui, qu'il peut y travailler sans être sans cesse dérangé". On comprend donc mieux maintenant les raisons des séjours prolongés du chef de l'Etat camerounais qui semble ainsi préférer le calme de la Suisse à "l'ambiance bruyante" du palais de l'Unité à Yaoundé. Et Herbert Schott de conclure, en ce qui concerne le chef de l'Etat camerounais "Paul Biya est un sacré personnage". Ici, Paul Biya fait partie des meubles. C'est un client parmi les plus prestigieux.

L'hôtel Intercontinental est une enclave cossue de Genève, des bords huppés du Lac Léman. C'est un havre de bonheur des grands de ce monde, princes arabes à la pelle, ministres hommes d'Etat asiatiques, hommes d'affaires triés sur le volet. Du groupe Intercontinental Hotels Group, entreprise multinationale dont les opérations comportent plusieurs chaînes d'hôtels et l'industrie des boissons non alcoolisées, l'Hôtel Intercontinentale de Genève compte 334 luxueuses chambres et suites réparties sur 18 étages. Implanté au centre du quartier diplomatique, il est à 5 minutes des bureaux de l'Onu, du Bit, de l'Oms et du Lac Léman. A dix minutes de l'aéroport international de Genève, du centre-ville, ainsi que des centres de Congrès que sont Palexpo et te Cigc, c'est un établissement hospitalier implanté dans

un environnement arboré, au milieu des parcs. Ses chambres offrent une vue imprenable sur le Lac Léman, les Alpes et le Jura. Ses 16 salles de conférence renouvées sont équipées de la dernière technologie afin de répondre aux besoins des plus grands dirigeants de ce monde. Les prix de l'Hôtel Intercontinentale de Genève varient selon le partenaire pour qui on effectue la réservation. Avec Booking par exemple, le prix de la chambre commence à partir de 205 euros (134 000 F Cfa) la nuit, alors qu'avec Splendia, il faut prévoir à partir de 242 euros (159 000 F Cfa) pour une nuitée. Et l'offre des commodités varie aussi comme le prix de location de la chambre. Il faut pour le moins reconnaître que l'Intercontinental compte parmi les hôtels les plus sélects et les plus chers de Genève. Il se dispute cette place avec Auteuil et Royal Junior suite dont les nuitées oscillent entre 230 et 250 euros (163 000 F Cfa). Selon certaines sources, l'Etat camerounais louerait sa suite, au sixième étage de l'hôtel Intercontinental, à l'Intercontinental à 372 millions de F Cfa, l'an. Pourtant, tout n'a pas toujours été rose pour Paul Biya dans les murs de cet hôtel.

## INCIDENT

Le 5 juin 2004 alors qu'il séjourne à l'hôtel Intercontinental, le bruit court que le Président Paul Biya, en voyage en Europe, est mort... A Genève, le couple présidentiel et leurs enfants Brenda et Junior séjournent à l'hôtel Intercontinental, où ils ont leurs habitudes. Pendant cinq jours, rien ne transpire de leurs activités, si ce n'est que le président joue au golf, effectue son jogging matinal et se tient informé de tout ce qui se passe au Cameroun via son secrétaire général, le ministre d'Etat Jean-Marie Atangana Mebara, gardien de la "maison Etoudi". La délégation qui l'accompagne est allégée : des proches comme Léopold-Ferdinand Oyono et René Owona n'y figurent pas. Samedi 5



juin, la rumeur explose dès le petit matin. De proche en proche, toutes les villes du Cameroun, mais aussi toutes les capitales étrangères où réside une communauté camerounaise, sont touchées. Quelques Camerounais commencent à se rassembler devant l'Intercontinental de Genève, d'autres font de même à Paris -où le corps aurait été transporté dans le plus grand secret- devant l'ambassade.

Le 21 septembre 2008, l'affaire de vol de mallette présidentielle déclenche alors que le président Paul Biya, se rendait à New York à l'occasion de la 63e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Onu. L'acte se déroule à Genève en Suisse, où il fait une escale, à l'hôtel Intercontinental. Luc Emame, alors garçon de courses du chef de l'Etat, fait partie de la délégation du couple présidentiel. Le directeur du Cabinet civil confie une chemise sur laquelle il est marqué "Lecture du président de la République" au maréchal des logis Théodore Bolo Banga. Quelque temps après, Luc Emame arrive et confie au gendarme l'envoi d'un fax à un autre étage de l'hôtel. A son retour, Théodore Bolo Banga constate que la mallette dont il a la garde a disparu. Après des recherches, la mallette est retrouvée sous le lit de Luc

Emane. Rien n'y avait été extrait. Après la découverte de la mallette du président de la République sous son lit, dans une chambre de l'hôtel Intercontinental de Genève, en Suisse, Luc Emame qui fait partie des éléments de la Direction de la sécurité militaire est précipitamment renvoyé au Cameroun le lendemain de l'incident, sous bonne escorte. A l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, il est accueilli au bas de la passerelle par ses collègues de la sécurité rapprochée du chef de l'Etat, avant d'être incarcéré dans une cellule de la Garde présidentielle au palais d'Etoudi, puis à la prison militaire de Yaoundé. Le 7 janvier 2009, Luc Emame est écroué à la prison centrale de Yaoundé au quartier Kondengui. Le 15 septembre 2009, au cours de l'audience du Tribunal militaire de Yaoundé dans l'affaire qui oppose le ministre public au lieutenant Luc Emame poursuivi pour vol et violation de consigne, l'ex-officier en service à la présidence de la République a été condamné à 12 mois d'emprisonnement ferme et au paiement d'une amende de 100 000 F Cfa d'amende au bénéfice du ministère public. Luc Emame devra aussi payer les dépens qui s'élèvent à 65 000 F Cfa.

## Paul Biya serait-il malade ?

Le couple présidentiel avait quitté le Cameroun, le vendredi 7 mai 2010. Un départ précipité qui n'avait pas permis à l'ensemble des habitués accompagnateurs du président de la République d'embarquer dans le même avion que l'ensemble des habitués accompagnateurs du président de la République. Le quotidien gouvernemental Cameroun Tribune avait pour sa part observé la plus totale discrétion sur ce déplacement présidentiel. Idem pour les deux sites internet de la présidence de la République. Des sources du palais de l'Unité indiquaient notamment qu'un blocus a été opposé par les responsables de la sécurité présidentielle pour la prise d'images du chef de l'Etat et de son épouse à leur départ de Yaoundé. Un départ que les mêmes sources annonçaient avoir été organisé "dans la précipitation".

Quelques jours avant le lancement des festivités des Cinquantenaires de l'indépendance et de la réunification du Cameroun, un rumeur folle selon laquelle Paul Biya est gravement malade a circulé à Yaoundé comme une trainée de poudre. Celle-ci était alimentée par le fait que le président de la République était sorti du pays, comme à l'accoutumée, pour un court séjour privé en Europe. Mais, cette fois-ci, sans tambour ni trompette : routes non barrées, pas photos ni camera de la Crty à l'aéroport international de Nsimalen. D'aucuns ont affirmé qu'il y a eu branle-bas à l'hôpital général de Yaoundé, qui avait été envahi par les éléments de la garde présidentielle, comme si cette structure hospitalière devait accueillir un illustre malade. Mais, jusque-là, personne ne sait où se situe la vérité, tout le monde parle! Paul Biya, le chef de l'Etat camerounais, serait malade. En théorie, la santé du locataire provisoire du palais de l'Unité est plutôt gardée au grand secret. Mais, quelques indiscrétions se sont échappées.

Résumons : officiellement notre président va bien. Officieusement les doutes subsistent. Il est devenu très nonchalant dans sa démarche, comme si quelque chose n'allait pas. Il a l'air fatigué. Son pas n'est plus alerte. Les signes de souffrance se lisent sur son visage. Peut-être est-ce le poids de l'âge et des responsabilités. Le pire dans cette affaire reste le même : on réduit les Camerounais, à des voyeurs accrochés à des rebords de fenêtres pour distinguer ce que fait le Pouvoir, ce qu'il mange, avec qui il se marie cette nuit-là et ce qu'il va faire de nous et de notre terre. La communication institutionnelle est au Cameroun soit de la propagande, soit elle n'est pas. Ceux qui sont payés pour gouverner le pays se comportent encore et encore comme une sorte de famille agacée par le devoir de communication et insultée par l'obligation de dire ce qui se passe. La fonction de porte-parole du gouvernement a toujours été un emploi bref car l'obligation de communiquer n'a jamais été perçue comme une obligation. Le freedom act de la démocratie américaine et l'accès à l'information restent encore aléatoires dans un pays envahi par le syndrome de la clandestinité et géré comme une lointaine plaine par un maquis souverain et avare en paroles. La réduction de tout un peuple à des ramasseurs de feuilles mortes n'est pas seulement un manquement au droit à l'information, mais une insulte qui lui est faite depuis l'Indépendance.

Source: Germinal n°058, 10 juin 2010

## En court séjour privé

Depuis le 30 juin 2009, Paul Biya n'a tenu qu'un seul conseil des ministres. Il est un président en vacances. Depuis le début de l'année, Paul Biya parcourt une fois encore le monde.

En mai 2009, la durée cumulée des deux dernières sorties effectuées depuis le début de l'année 2009 indique que Paul Biya a donc séjourné hors du triangle national pendant 48 jours (un mois et demi) sur 130 jours au total (entre février et mai). Le président de la République n'aura donc passé que 82 jours dans son pays, soit moins de trois mois... Le décompte de ses sorties en 2008 est plus révélateur. Parti le 28 mai 2008, il est revenu le 19 juin ; avant de rembarquer pour un autre "court séjour privé" en Europe le 27 août. Rentré au Cameroun le 10 septembre, il résistera seulement une petite semaine avant de repartir le 18 septembre. Après une brève apparition à New York à la 63e assemblée de l'Onu et une pige au Canada, l'homme lion disparaîtra avant de réapparaître au Cameroun le 3 novembre 2008. Et la liste n'est pas exhaustive. Cela fait quelque 82 jours (deux mois et demi) en sept mois (de mai à novembre 2008) hors des frontières nationales et 130 jours sur 365 (5 mois plus 7 mois égale 12

mois égaux un an) dans le cadre de "courts séjours privés"... Si le calcul s'étendait sur les 26 ans que dure son règne ?

Parti en compagnie de son épouse le 9 avril 2009, le quotidien gouvernemental annonçait quatre jours plus tard qu'ils avaient "quitté Yaoundé (...) pour un court séjour privé en Europe". Trente-trois jours passés dans un lieu qui n'a pas été dévoilé, à faire on ne sait quoi. Entre temps, la première dame, Chantal Biya avait été aperçue aux Etats-Unis d'Amérique au sommet des premières dames d'Afrique portant sur des questions de leadership en santé. La présidente des Synergies africaines contre le sida et les souffrances a été élue présidente d'honneur de l'association Usdoctors for Africa (Usdfa).

Lorsque le président de la République, Paul Biya, regagne le Cameroun le 21 octobre 2009, après un énième séjour à l'étranger, pour marquer son retour, le chef de l'Etat signe, le 23 octobre 2009, une décision portant création de nouvelles sections de son parti,

le Rdp. Au total, il en a créé sept dans le Centre et l'Ouest, notamment. Le même jour, Paul Biya s'est fait présenter le trophée de la coupe du monde de football. Ce qui fera dire à un député du parti au pouvoir que son absence a un impact sur l'évolution des activités de la nation. "C'est vrai que au niveau du comité central du Rdp, le travail est très bien organisé, son absence ne saurait constituer un blocage. Mais pour les grandes décisions et la marche de la République, il est toujours indispensable qu'il soit présent pour que les choses avancent. Son absence, qu'on le veuille ou pas, a une influence sur nos activités et sur celles du gouvernement." Parti de Yaoundé le 18 septembre 2009, pour assister à la 64e assemblée générale des Nations unies à New York, Paul Biya s'est ensuite rendu en Europe le 29 septembre pour un "séjour privé". Ce séjour hors du Cameroun a duré 33 jours. Du 1er janvier 2009 au 21 octobre 2009, soit 294 jours, Paul Biya a séjourné à l'étranger pendant 115 jours, dont 97 pour

des "séjours privés" et 18 jours pour des visites officielles notamment en France et à New York. Le dernier voyage en Occident de Paul Biya remonte au 15 décembre 2009. Il s'était rendu à Copenhague au Danemark, pour y assister au sommet mondial sur les changements climatiques. Le sommet s'est achevé le 18 décembre et le chef de l'Etat est rentré au Cameroun le 23 décembre.

Du 1er janvier 2009 au 27 mars 2010, Paul Biya a passé 123 jours en Occident, soit 97 jours de séjours privés et 26 jours de visites officielles. Un de ses séjours les plus longs est celui effectué à New York. Parti de Yaoundé le 18 septembre 2009 pour assister à la 64e assemblée générale des Nations unies à New York, Paul Biya s'est ensuite rendu en Europe le 29 septembre pour un "séjour privé" de 33 jours. Lors de ses vacances à la Baule du 15 août au 05 septembre 2009. Depuis le 28 mars 2010, le président Paul Biya a multiplié les séjours à l'étranger.

## Les fleurs du mal

Des déplacements à l'étranger qui finissent par mettre la puce à l'oreille des Camerounais. Paul Biya serait-il malade?

Le couple présidentiel avait quitté le Cameroun, le vendredi 7 mai 2010. Un départ précipité qui n'avait pas permis à l'ensemble des habitués accompagnateurs du président de la République d'embarquer dans le même avion que lui. Le quotidien gouvernemental Cameroon Tribune avait pour sa part observé la plus totale discrétion sur ce déplacement présidentiel. Idem pour les deux sites internet de la présidence de la République. Des sources du palais de l'Unité indiquaient notamment qu'un blocus a été opposé par les responsables de la sécurité présidentielle pour la prise d'images du chef de l'État et de son épouse à leur départ de Yaoundé. Un départ que les mêmes sources annonçaient avoir été organisé "dans la précipitation."

De même, l'agenda de la Première dame prévoyait une audience, le 8 mai 2010 avec Michel Kazatchkine, directeur exécutif du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH-Sida, la tuberculose et le paludisme, arrivé au Cameroun dans le cadre des festivités de la 4e journée africaine de la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale. L'autre conséquence de ce déplacement soudain du couple présidentiel pour l'Europe sera l'annulation in extremis du "méga meeting" que les sections Rdpc de l'Océan devaient organiser à Kribi sous la présidence de René Emmanuel Sadi. Le secrétaire général du comité central du Rdpc qui avait lui aussi quitté le pays en même temps que le chef de l'État dont il fait partie de la suite. Ce départ était d'autant plus surprenant que le couple prési-

dentiel venait de regagner Yaoundé, le 14 avril 2010 après environ deux semaines d'absence, en provenance d'Europe où ils y étaient pour un " bref séjour privé ". Il s'agissait alors pour le président de la République d'honorer le rendez-vous de la Cemac à Malabo en Guinée Équatoriale, où il avait pris part le 15 avril 2010, aux côtés de ses pairs de la sous région, à l'installation officielle du tout premier parlement communautaire de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (Cemac). Qu'est ce qui pouvait bien expliquer ce départ précipité, presque en catimini ? Il n'en fallait pas plus pour alimenter la rumeur. Selon des sources, le chef de l'État camerounais avait quitté le pays, à bord d'un avion médicalisé. Une thèse qui laisse sous-entendre que le déplacement était lié à la maladie de Paul Biya. Selon des sources, face à l'état critique du président camerounais, il avait été décidé dans un premier temps, de l'interner, à l'hôpital général de Yaoundé (l'aire d'atterrissage de cet établissement hospitalier a entre temps reçu un coup de neuf). Pour faire diversion, une rumeur avait été distillée. Elle faisait état de la maladie du ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République. De quoi souffrirait donc le chef de l'État camerounais ?

Équilibre  
Lors de son départ, une semaine auparavant, les Camerounais avaient eu droit à la lecture du communiqué signé du directeur du Cabinet civil de la présidence de la République, son retour tout aussi discret n'a pas n'a



pas eu droit à un communiqué sur les antennes de la télévision nationale que sur les ondes de la radio d'État. Le séjour européen du couple présidentiel ne devrait pas être de longue durée. Le pays s'appropriait en effet à accueillir les invités des manifestations officielles des cinquantenaires de l'indépendance et de la réunification.

C'est tout naturellement que le président de la République du Cameroun et son épouse Chantal Biya ont quitté le Cameroun vendredi 28 mai 2010 pour rejoindre Nice (dans le sud de la France) pour prendre part au 25e sommet Afrique-France qui s'est tenu du 31 mai au 1er juin. Après le sommet Afrique-France, le chef de l'État a regagné Yaoundé, le 6 juin dernier. Paul Biya, accompagné de son épouse, a assisté au sommet extraordinaire de la Cemac, à

Brazzaville. Évoquer les problèmes de santé du président, c'est s'interroger sur ses capacités à exercer le pouvoir. Car un président malade ne peut pas gouverner.

C'est la raison pour laquelle le chef de l'État et son entourage entretiennent un mystère sur son état de santé. D'ailleurs, d'un point de vue juridique, la santé des chefs d'État est soumise au secret médical, au même titre que n'importe quel citoyen... Pour les Camerounais, la santé du président Paul Biya fait partie de la vie de la nation et donc de la souveraineté du pays. Quand le physique va mal, le moral va mal. Le juste équilibre entre information et intrusion dans l'intimité n'est toujours pas atteint.

Source: Germinal n°058, 10 juin 2010

## PostScriptum

### Une nouvelle ère

La nouvelle génération de chefs d'État, préfère se la couler douce au pays natal ou chez les voisins africains. Et le chef de file de cette nouvelle tendance est le Président Gbagbo. De plus en plus, les Ivoiriens rencontrent son imposante femme de ménage au marché d'Anono, un village Ebrié, situé au cœur de la commune de Cocody, à d'Abidjan, pour assurer la popote présidentielle. Et depuis son accession au pouvoir, il n'a jamais passé ses vacances en dehors de l'Afrique. Après sa première année de gestion, il s'est offert deux semaines de repos méritées, à Grand Béréby, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Faisant découvrir aux Ivoiriens, la merveilleuse plage de Monogaga. Émerveillé par ce coin de la Côte d'Ivoire qu'on disait perdu, il a promis d'y faire bâtir la maison des vacances des chefs d'État. Il s'est ensuite rendu au Cap Vert où quelquefois dans son village natal pour s'offrir du bon temps. Cette année, il était au Maroc. Là où ses pairs ultra francophones s'offrent des châteaux en France, rien que pour avoir le privilège de passer les vacances en France. Certainement, pour se sentir plus proches de l'Élysée. Avec le président Gbagbo, le complexe des vacances en Europe se meurt. De quoi apporter de l'eau au moulin de ceux qui l'accusent d'ultra nationalisme. En réalité, le chef d'État ivoirien est en train de montrer le chemin de la dignité aux Africains, palissant trop souvent devant les buildings des capitales européennes. Son option fait d'ailleurs de plus en plus école. Le président malien, pour l'année 2009, avait choisi la Libye pour ses vacances. Les vacances de ces chefs d'État ne sont plus des moments de jouissance oisive comme aimait bien s'en offrir le Président Bédié. Ce sont des moments de rencontres discrètes pour régler certaines questions résistant aux assises pompieuses. Le président Gbagbo était dans le royaume chérifien en même temps que le président Compaoré. Quand on sait le rôle que joue ce dernier dans la crise ivoirienne, on devine aisément que ces deux chefs n'y sont pas pour un gala. En d'autres termes, loin des extravagances des révolutions spectaculaires, le président Gbagbo est en train d'apporter une autre touche, plus responsable dans la gestion de pouvoir en Afrique.

## Comme une vache à lait

En vacances ou en route pour les vacances, les congés des chefs d'État ont toujours un coût sur les finances de la République.

Les vacances de Paul Biya coûtent plus chères que celles de Sarkozy, Bush et Obama réunis. Barack Obama a passé des vacances à Martha's Vineyard, île huppée de la côte Est prisée par les stars de Hollywood et une partie de la classe politique. Barack Obama a en effet choisi pour sa famille le confort luxueux de la villa du "Héron Bleu". Onze hectares avec terrains de golf, de basket et piscine. La location était estimée entre 30.000 et 50.000 dollars la semaine. L'Administration a pris soin de préciser que c'est la famille Obama qui réglait elle-même la facture, soit 25.000 dollars. Les Chefs d'États et de gouvernements ont parfois besoin de vacances. L'ancien président américain Georges W. Bush était très riche, tout comme sa famille, et comme la plupart des présidents américains, il ne passait pas ses vacances à l'étranger, il préférait séjourner aux États-Unis, la plupart du temps dans sa résidence familiale ou dans les résidences secondaires présidentielles, comme à Camp David. Et durant ses mandats, le président Us George Bush avait souvent passé ses vacances dans son ranch au Texas, entre autres raisons car la presse américaine et l'opinion publique seraient très critiques si le président affichait un déploiement de luxe indécent. Madame la chef du gouvernement Allemand Angela Merkel paye elle-même

ses vacances et l'État prend uniquement en charge la rémunération de son staff d'accompagnement composé de seulement trois personnes. Le président Sarkozy et sa femme Carla ont pris des vacances de détente dans la résidence de Madame à Cap Nègre, un petit cap du littoral de la Méditerranée qui se trouve sur la commune du Lavandou dans le département du Var, en France. C'est un lotissement privé situé sur un promontoire dominant la mer Méditerranée. Le chef de l'État français a passé trois semaines à "se reposer" après le "coup de fatigue" du président Sarkozy. Paul Biya dépense lui sans compter pendant ses vacances. Autant s'inquiéter quand on sait que les "séjours privés" de Paul Biya, en Europe, sont nombreux.

Ils sont l'occasion de saigner davantage les caisses de l'État.

### GASPILLAGE

En visite, en France, du 21 au 25 juillet dernier, Paul Biya a bu du vin bordeaux à Bordeaux; Il a fait une ballade avec Alain Jupé à une exposition sur la vente des noirs; Il a rencontré le président français lors d'un entretien au palais de l'Élysée, Il a rencontré les militants du Rdpc France et il y a eu fête (86 millions de FCfa ont été débloqués pour faire singer la galerie); des publicités parues dans certains journaux français, il y en a eu et la

facture est salée... Combien a bien pu coûter aux contribuables camerounais cette visite ? Aucune rencontre avec des industriels, aucune rencontre avec une chambre de commerce finalement aucune rencontre avec le secteur économique, durant quatre jours de visite officielle. Quand un pays si endetté comme le Cameroun se permet de dilapider les fonds publics dans les non événements comme : 86 millions à la section Rdpc de France pour singer au passage de la délégation camerounaise, presque 125 millions de F Cfa au journal le monde en frais de publicité, près de 30 millions de F Cfa au journal l'Express en frais de publicité aussi, il est légitime d'exiger le montant des coûts du dernier voyage officielle de Paul Biya en France au frais des contribuables camerounais. La facture est plus salée.

On ne saurait taire dans ces dépenses, les frais de location de l'avion immobilisés par le couple présidentiel et la délégation qui l'accompagne. Un important dispositif de sécurité est également mis en place, à chaque sortie de Paul Biya. Les montants cités, pour le séjour de Paul Biya à La Baule, ne prennent pas en compte les repas, ni autres extras. Ce montant ne prend pas également en compte les jolis pourboires et "petits cadeaux" que le chef de l'État offre à ceux qui l'approchent. Des

frais de location de voitures et autres moyens de déplacements ne sont pas pris en considération. Ce montant ne prend pas en compte, bien entendu, les dépenses occasionnées pour le compte des ministres et autres proches collaborateurs que le président juge bon de convoquer auprès de lui pour une raison ou pour une autre. Et toutes ces personnes ne se privent pas non plus. Tous ces ministres qui partent "en mission", ont droit à des frais de mission. Il en est de même des gardes du corps et autres membres de la délégation présidentielle en vacances avec lui en France. Quoi qu'il en soit, plusieurs personnes, parmi ceux qui ont vu la délégation camerounaise dans cette station et à l'hôtel, n'ont pu cacher leur indignation. Certaines de ces personnes se sont offusquées de voir l'ampleur du gaspillage dont font montre les personnes qui accompagnent le chef de l'État. Il se dit que plusieurs personnes parmi les membres de la délégation, aiment à passer du bon temps dans les casinos du coin, ou dans les boîtes de nuit de la ville, où ils dépensent des milliers d'euros. Tout cela, bien entendu, aux frais de la princesse. Ce qui grève les fonds de l'État. Comment Paul Biya peut-il vouloir relancer le tourisme camerounais alors qu'il est lui-même à chaque fois parti.

DUKE ATANGANA ETOTOGO  
Source Germinal n° 040



## Assommoir

## Cambriolage aux Finances : une affaire d'Etat

Pendant la nuit de jeudi à vendredi dernier. Des individus non identifiés ont réussi à pénétrer dans le cabinet du ministre des Finances, Essimi Menye. Ceux-ci se seraient ensuite attaqués au coffre-fort placé dans le bureau du ministre, après avoir défoncé les trois portes donnant accès audit cabinet. Une enquête a été initiée par le Groupement mobile d'intervention (Gmi) dont les éléments assurent par ailleurs la garde des locaux. Il est bien clair que la commission d'enquête mise sur pied est une mascarade. Il est élémentaire : on ne peut être juge et partie. Une chose est sûre, une main invisible se cache derrière cet acte. La lecture de "Kaydara" (récit initiatique peulh) d'Amadou Hampaté Bâ, publié aux éditions "Classiques Africains" est un récit d'enseignement et d'éducation. Trois héros entreprennent un voyage dans un monde souterrain qui, en fait, est un monde des significations cachées derrière l'apparence des choses, un monde des symboles où tout est signifiant, où tout parle, interpelle pour qui sait entendre. Au cours de leur voyage épique, les trois héros font face aux événements et animaux dont chacun est un symbole à déchiffrer, à décrypter, à découvrir. Derrière le cambriolage du cabinet du ministre des Finances se cachent plusieurs énigmes.

Essimi Menye est l'homme à abattre pour de nombreux responsables. En homme de foi et de discrétion, Essimi Menye est le Tout Puissant argentier de l'Etat et de la République, de sorte que l'on voit en lui un monstre froid comme l'Etat qu'il incarne. Devenu ministre des Finances, il est adulé par-ci, dénié par-là, béni par les uns et maudit par les autres. Malgré les déboires, Essimi Menye est resté le même homme serein, déterminé et mystérieux. Il est d'une très grande timidité et d'une étonnante sérénité qui illustre sa nature circonspecte et réservée. C'est pourquoi, dans son calme olympien, il dégage parfois une froideur qui indispose l'interlocuteur qui l'approche pour la première fois. Pourtant, il est un homme politique. Or, chez l'homme politique, l'éloquence et la tonalité du discours sont bien des atouts fondamentaux et des indices d'homologation de la personnalité. "L'éloquence est politique", enseigne le philosophe Alain. Mais, Essimi Menye, malgré la profondeur des idées et l'originalité des propos, n'est pas éloquent. C'est peut-être son plus grand handicap. Essimi Menye reste pourtant un océan de mystère. Son plus grand défaut est l'entêtement, car il est prudent à prendre une décision et prompt à l'exécuter. Parfois même, il prend des décisions audacieuses qui "peuvent faire mal", dit-on. Il n'a pas hésité à se lâcher dans l'affaire de la Cbc : "La Cbc n'est plus la banque Fotsa" a-t-il lancé. Le 25 janvier dernier, il lance une opération visant à assainir le ministère des Finances. La rationalisation de la dépense publique a conduit la tutelle des Finances à la réalisation de l'audit du compte de chaque administration dans le but de débusquer des irrégularités dans le traitement des salaires. Cette démarche vise à démanteler la perception des avantages, primes et autres indemnités indus par les fonctionnaires, et de mettre à nu le système de trucage des âges par les agents de l'Etat dans le but de différer leur départ à la retraite. Ses actions ne plaisent pas toujours à ses collègues. Tous les coups sont permis pour détruire un ennemi politique.

L'impatience politique rend aveugle. Et quand Dieu veut perdre un homme politique, il le rend impatient. Le ministre délégué aux Finances, chargé du Budget croit certainement que son heure a sonné. A l'heure où on annonce un grand chambardement du gouvernement, Pierre Titi croit avoir rongé son frein pendant longtemps. Lui qui a été longtemps programmé pour diriger ce département ministériel. Pierre Titi ne sait pas que l'impatience n'est pas la mère de la sagesse. L'alliage entre Essimi Menye et Pierre Titi est un véritable tigre de papier. Sous son air jovial, à la limite obséquieux, se cache un être à l'ambition démesurée, pour l'instant endossant le statut de Vrp de luxe du budget camerounais, la brosse à reluire de mise, irritant une partie du gouvernement, qui l'affuble d'un pompeux "fayot" pour les plus polis, pour les autres "gros con". Le ministre délégué aux Finances se verrait bien califié à la place du calife. Pierre Titi pourrait bien jouer les instigateurs dans ces affaires, lui qui est à l'origine de l'ambiance maquisarde qui règne au Minfi. Dans l'attente, il aiguise son ambition en lognant sur le poste d'Essimi Menye. Pierre Titi a longtemps trouvé son outil de communication : les chanteurs qui clament son nom à longueur d'albums. Les élocutions du ministre délégué prêtent à sourire, l'ironie persistante, la parole grinçante, orchestrant de main de maître son parcours. Laurent Ezzo l'appréciant au plus haut point, mais pour d'autres sombres raisons. L'obséquieux de service pourra-t-il faire face à une cohorte furibonde...

Dans son combat pour la rationalisation de la dépense publique, Essimi Menye s'est attaqué au personnel de la défense. En s'attaquant à la "Grande muette", Essimi Menye savait qu'il affrontait à ciel ouvert les intouchables de la République. On n'est pas surpris quand certains essayent maladroitement d'impliquer le ministre des Finances dans l'affaire de l'achat de deux hélicoptères par l'armée camerounaise. Qui veut noyer son chien l'accuse de rage. Pourquoi veut-on éloigner l'attention des Camerounais, des détournements massifs observés, pour la construction des tribunes, au boulevard du 20 mai, à la veille du défilé de cette année. 750 millions pour la tribune du cinquantenaire. Le ministre des Finances ne s'est pas pressé à régler cette ardoise. Il garde les documents frauduleux avec lui. Les individus qui ont visité les bureaux du ministre des Finances voulaient faire disparaître les traces de cette affaire scabreuse. A l'ombre, ils essaient déjà de faire prospérer l'idée de la création d'un grand ministère de l'Economie et des Finances. Cet atelier sera conduit par le falot Louis Paul Motaze. Celui là même qui tarde à matérialiser le projet du port en eaux profondes de Kribi. Ses incantations sur le sujet ne trompent que ceux qui ne sont jamais descendus à Kribi. Devant ce cocktail explosif pour le Cameroun, on remet au goût du jour, l'idée d'un repli identitaire des ressortissants de la province du Sud. C'est tout naturellement que ceux là laissent planer la psychose d'un coup d'Etat au Cameroun.

Le repli identitaire se prépare au sein du pouvoir Rdpc attisé par une instrumentalisation de certaines élites. Ceci va justifier une dure répression envers certaines tribus. La ville d'Ebolowa a servi de laboratoire à cette pensée avec la chasse au Bamoun. Le Cameroun est au bord du précipice du fait des ambitions égoïstes de certaines personnalités. Pour exprimer une révolte, hurler un refus, faut-il encore disposer de mots qui aient du sens. En avons-nous encore, de ces mots qui abattent des certitudes, font vaciller les servitudes ? De ces mots qui galvanisent des volontés, qui orientent les énergies vers l'émancipation ? George Orwell affirmait que "le plus effrayant dans le totalitarisme n'est pas qu'il commette des "atrocités", mais qu'il détruise la notion même de vérité objective : il prétend contrôler le passé aussi bien que l'avenir". Il écrivait encore, dans 1984 : "Dire des mensonges déliés tout en y croyant sincèrement, oublier tous les faits devenus gênants puis, lorsque c'est nécessaire, les tirer de l'oubli pour seulement le laps de temps utile, nier l'existence d'une réalité objective alors qu'on tient compte de la réalité qu'on nie, tout cela est d'une indispensable nécessité." Telle est la dictature à l'œuvre dans ses discours, dans ses mots. Elle démonte le passé. Cette dictature précipite le Cameroun, dans le chaos de la pensée politique, qui devient indigente, trop rarement à la hauteur des défis. Cette dictature s'inscrit jusque dans les mots qui sont à nous et qu'elle s'approprie de fait, en les dénaturant, en leur ôtant toute leur signification.

JUNIOR ETIENNE LANTIER

## La belle-mère de Paul Biya squatte à l'hôpital de la Caisse

La nouvelle est passée presque inaperçue : Jean Fournane Akame, magistrat, conseiller juridique et proche de Paul Biya a été discrètement nommé, le 16 avril 2010, au poste de président du Tribunal de première instance de l'Organisation internationale de la francophonie (Oif). Cette nomination a été décidée lors du dernier conseil permanent de cette organisation, souligne Jeune Afrique dans son édition du 11-17 juillet 2010. Avec les lendemains incertains, le confident de Popaul chercherait déjà un point de chute. Prévenir vaut mieux que guérir. Même la mère de Chantoux chercherait elle aussi un gîte.

A l'hôpital de la Cnps de Yaoundé, la scène ne passait pas inaperçue. Sur le balcon du nouveau bâtiment de l'établissement hospitalier sis à Essos, trônait une grande ombrelle. Et sous laquelle, une femme d'un certain âge prenait son aise. Sous le regard d'une escouade de policiers. Ce qui indiquait que la malade n'était pas n'importe qui. « C'est la mère de Chantal Biya. Elle est ici depuis près de deux mois. Et elle refuse de quitter l'hôpital pour on ne sait », nous avait renseigné un habitué des lieux. Non sans ajouter que le séjour de la belle-mère du président de la République en ces lieux n'était pas sans désagréments. Et de fait, selon nos informations, Marie Rosette Ndongo épouse Mbouthouang recevait comme si elle était à son domicile. « Elle a installé une cuisinière dans un couloir pour y réchauffer ses aliments. Qui pis est, elle ne cesse d'acheter à boire aux policiers affectés à sa garde. Elle fait la fête tout le temps »,

se plaignait un personnel de la maison. Toute plainte qui ne semblait pas émouvoir la mère de Chantal Biya qui avait choisi d'élire domicile à l'hôpital de la caisse. Des mauvaises langues disent qu'elle y est encore.

D'ailleurs bien installée sous son parasol, disent-elles, elle ne cesse de contempler entre deux visites bruyantes, les passants. Sans se soucier du sort des malades hospitalisés. « Elle ne veut pas rentrer chez elle à Anguissa. Elle dit que sa maison est hantée », apprend-t-on. Mais selon des sources dignes de foi, le séjour de la belle-mère de Paul Biya à Essos participe d'une stratégie visant à amener la chef de l'Etat à la dote d'une maison. « Vous vous rendez compte qu'elle est toujours locataire à Yaoundé. Elle a d'abord déserté son domicile de Bastos pour protester contre cette situation. En guise de réponse, on l'a logée à Anguissa où elle se sentait plus à l'aise. Maintenant elle a marre de louer. Il faut qu'on lui construise une maison », éructe une des proches du maire de Bangou. Lequel rappelle que pour avoir une voiture personnelle, elle avait dû bouder les rutilantes cylindrées 4x4 mises à sa disposition par le cabinet civil. Finalement, le président de la République lui a acheté une belle Mercedes.

Inspirée par cet enseignement, elle se serait résolue à entreprendre la même démarche pour obtenir une maison de son beau-fils de président de la République plus que vieillissant.

MAHEU

## Message

## Yaouba Adama

Astrologue, numérologue, géomancien  
Consultation en ligne sur le web ou en direct (téléphone):  
email: adama\_yaouba@yahoo.fr

Coup de consultation:

5000fcfa à envoyer sur 95428496 express\_mobile

Ouvert 24h /24h 7j/7j

Consultez-vous à distance et même dans l'anonymat en

recevant vos articles par colis-postaux.

Des documents suivants parmi des dizaines édités sont disponibles :

- Initiation à l'alchimie et aux lettres cabalistiques

- Le triple parallélisme en métaphysique

- Guérison et délivrance en alchimie

- L'onde de la protection et de La prévision contre les attaques mystiques ou psychiques

Contacts téléphoniques: 99 86 31 07/ 95 42 84 96/74 41 34 08 ou uniquement par sms au 97894928.



## Avis de décès

La grande famille Ntoumou d'Ekali II

La grande famille Ateba Messi de Wom II

Franky Bertrand Béné, journaliste à la South

Media Corporation, ses frères et sœurs

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents,

amis et connaissances le décès de leur fille, belle-

fillette et mère Dame Ndazoa Ntsama Callixte épouse

Ateba Pierre Dupont

PROGRAMME

Vendredi 30 juillet 2010

10h : Levée de corps à la morgue de l'hôpital de

Mbalmayo et départ pour Wom II via Mengueme et Ngomedzap

14h : Installation de la dépouille suivie d'une veillée jusqu'à l'aube

Samedi 31 juillet 2010

09 h : Début des cérémonies

11h : Témoignages

12h : Messe



**Au nom de notre amitié**

Je suis sans voix depuis l'annonce de ton décès survenu des suites d'un accident de circulation à quelques centaines de kilomètres des États-Unis où, nous dit-on, après avoir été associé à des compatriotes pour penser l'avenir du Cameroun, tu allais rendre visite à ta fille. Les grandes douleurs sont muettes. Je n'ai pas envie de spéculer sur la question de savoir s'il y a une main diabolique derrière ta disparition subite. Dans ce plan d'existence où tu nous as laissés, tu étais en mission. Tu avais d'ailleurs pris conscience de celle-ci et t'y étais engagé sans réserve pour son accomplissement. Le Fabricateur survenant a décidé que cette mission, parmi nous qui te suivrons un jour, est terminée. Comme il avait décidé que celles de Martin Luther King, de Mohandas K. Gandhi, de Um Nyobé, d'Ernest Ouandié, d'Ossendjé Eke, de Félix Moumié, des pères Engelbert Mveng et Jean-Marc Elia, de Patrice Lumumba, de Steve Biko, de Norbert Zongo, de Jean Helen, d'Aimé Césaire, entre autres, étaient terminées. Aujourd'hui, je peux bomber mon torse, taper ma main droite sur ma poitrine et me vanter d'avoir été un des tiens. Nos relations étaient discrètes. Nous les avions voulues ainsi. De cette manière, nous étions efficaces. Ce qui me chagrine, c'est la lourde charge que tu nous laisses. Souviens-toi de notre entretien, quelque temps après ma sortie de prison, au cœur de la nuit, à ton hôtel sis non loin de ce « machin » dénommé Elecam, visiblement érigé pour confisquer le vote des Camerounais épris de changement. Pendant plusieurs heures, nous avons parlé de tout : de la situation de notre pays, de celle de la presse, des fondés de pouvoir qui nous dirigent et nous tiennent captifs de nos instincts de combat. Cinq fois tu avais dit : « Même si je ne suis pas là, vous devriez continuer le combat. C'est important pour nos enfants. C'est vital pour le Cameroun ». Pourquoi sept fois ? Pourquoi cinq fois ? Les spécialistes des mathématiques divines nous disent que 7 et 5 font 12 donc 3 qui, chez les chrétiens, représente le Père, le Fils et Saint-Esprit qui, à leur tour, fusionnent dans l'Un (1). En Egypte ancienne ne disait-on pas que j'étais trois, je suis devenu un ? Voulez-vous m'indiquer la date fatidique ? Aujourd'hui je comprends, c'était ta façon de nous dire au revoir. Comme le laboureur et ses enfants, tu m'as invité à ton hôtel. Tu m'avais parlé sans témoin. Ni Momo, un de tes fidèles, qui m'avait amené au lieu du rendez-vous dans sa voiture et qui m'avait ramené chez moi tard dans la nuit, ni ton chauffeur n'étaient présents. Le bal des caméléons que certains de tes ennemis organisent autour de ta dépouille nous fait sourire. D'aucuns vont même jusqu'à prendre leurs rêves pour des réalités. Ils affirment que désormais, ils vont dormir tranquillement parce que tu n'es plus. Mais, savent-ils seulement que tu n'es pas mort ? Qu'ils se le tiennent pour dit : Tu es mort, mais tu es un héros de résistance ». Nous résisterons à « toute mutilation anthropologique », pour reprendre les mots de Fabien Eboussi Boulaga. Tu peux compter sur nous. Comme tu le sais, nous avons choisi de vivre libres dans un monde en marche, au lieu que d'être esclaves dans un château en mangeant des gâteaux. Repose-toi en paix, Cher Ami.

JEAN-BOSCO TALIA

PIUS NJAWÉ: FIN TRAGIQUE D'UNE VIE TITANESQUE

**Une plume en or se casse brutalement**

Cruel destin que le sort qui a été réservé à Pius N. Njawe. Certes, l'annonce de son décès brutal, alors que personne ne s'y attendait, a créé la désolation. Mais, son mérite est d'être mort au front, comme beaucoup d'autres combattants qui l'ont précédé.

Dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 juillet 2010, la nouvelle, cruelle et inadmissible, circule, telle une traînée de poudre, dans la capitale camerounaise et peu après, sur l'ensemble du territoire national : Pius Noumeni Njawe, président du groupe de presse Free Media Group, entreprise émettrice du quotidien Le Messenger dont il est par ailleurs directeur de la publication, est décédé en Virginie, aux États-Unis, ce mardi 12 juillet 2010, dans un accident de circulation. Tel un couperet qui s'abat sur des mouches, l'information qui circule déjà sur la toile, assomme. C'est l'émoi, la stupeur et la consternation au sein de la corporation et, d'une manière générale, auprès du peuple ; la communauté internationale qui s'est montrée tout aussi abattue par le cruel destin de Pius Njawe n'en est pas du reste (voir article ci-contre).

Personne, jusque-là, ne comprend ce qui s'est réellement passé. Que ce soit à la direction générale du journal à Akwa à Douala, à l'Agence régionale du Centre Sud et Est à la montée Anne Rouge à Yaoundé ou même au sein de la famille de M. Njawe à Babouantou (son village natal) et ailleurs au Cameroun, l'on est confus. Mais, en attendant d'y voir plus clair, beaucoup de proches, sympathisants et confrères de celui qui est considéré comme "le Mandela" de la presse camerounaise, ont déjà perdu la voix. "[...] je n'ai pas de mots !... Mon émotion est... je n'ai pas de mots [...]". Cette émouvante réaction de Séverin Tchoukueu, Directeur de la publication du quotidien La Nouvelle Expression, parue dans Le Jour du 14 juillet 2010, est représentative de la douleur ressentie un peu partout par tous.

**SOUPEÇON D'ASSASSINAT**

Les circonstances tragiques dans lesquelles Pius N. Njawe a été ôté à la vie laissent planer une présomption d'exécution contre le combattant des droits de la presse et des droits de l'homme tout court qu'il n'avait jamais cessé d'être, en dépit de l'adversité. « Etat Unis.

Comment Pius N. Njawe a été tué... »

», a titré en grande une le journal "A l'écoute du peuple", édition n° 3141 du mercredi, 14 juillet 2010. Ce titre sur fond noir qui accompagne une belle illustration du combat mené par le fondateur de Le Messenger exprime, de manière ambiguë, le sentiment qui a habité les employés de ce groupe de presse. Ce sentiment se précisera le lendemain, dans l'édition du 15 juillet dont le grand titre, interrogatif certes, ne fait aucun mystère sur les supputations autour de cette mort brutale : « Décès de Pius N. Njawe. Accident ou exécution ? », peut-on lire à la une. En lisant les articles consacrés à ce triste évènement, l'on se rend en effet bien compte qu'au Messenger, l'on a du mal à comprendre pourquoi l'itinéraire du patron du Free Media Group qui devait le conduire à Maryland chez un de ses amis d'enfance, tonton Nganyang Tchabong, a été modifié ? Bien plus, « pourquoi est-ce que l'hôtel n'a pas transmis à Pius N. Njawe le message de cet ami d'enfance ? », s'interroge notre confrère, tout comme il se demande comment cet accident a-t-il pu arriver dans un pays où des mesures sont régulièrement prises pour éviter l'irréparable ? Des questions et bien d'autres qui troublent et dont des réponses peuvent être trouvées grâce à l'enquête que la police de l'Etat de Virginie a ouverte pour en savoir davantage sur les circonstances de cet accident paru dans un premier temps banal pour la police de cet Etat, mais qui par la suite a fait l'objet d'une attention particulière, du fait de l'écho qu'il a eu dans le monde.

Chez les autres confrères, à l'exception du quotidien gouvernemental, Cameroon Tribune, et du journal du Rdpce, L'Action, qui se sont contentés d'une simple annonce, (des pages entières, voire des éditions sont consacrées aux circonstances de la survenue de l'accident, aux grands moments de sa vie de combattant, aux dizaines de réactions et témoignages qui viennent de tous les coins du triangle national et de partout dans le monde, etc.



**LE MÉRITE D'ÊTRE MORT AU FRONT**

L'impression qui se dégage de la revue de la presse que nous avons faites, est que pas un seul confrère, homme politique, membre de la société civile, homme de science et de culture, sportif, ne veulent louper l'occasion pour rendre un vibrant hommage à celui que Anicet Ekane du Manidem a qualifié de "racine de la presse privée". Cette semaine dans certains médias audiovisuels, sont rediffusées, en guise d'hommage, des entretiens que l'une des icônes du journalisme indépendant au Cameroun a accordés. Même les confrères étrangers tels que Babakar Touré du Sénégal, Diaio Diallo de Guinée, etc., ne sont pas restés indifférents face à cette énorme perte.

Les réactions et témoignages sont donc nombreux qui tendent presque tous à montrer que le militant de la liberté d'expression et de la liberté tout court s'en est allé, dans un accident de circulation au pays de l'oncle Sam, terre des libertés, comme il a vécu : dans la douleur. Quel symbolique ! Ce coup du sort est d'autant plus symbolique que Pius N. Njawe qui est né dans le combat et a vécu dans le combat a fini par mourir au front, dans le combat, loin de la promiscuité d'un système sociopolitique qu'il a passé l'essentiel de sa vie à fustiger. Bon à savoir, c'est en

réponse à une invitation de la Diaspora camerounaise aux États-Unis, réunie sous la houlette de la Cameroon Diaspora pour le Changement (Camdiac) que le combattant Njawe se retrouve au pays de Barack Obama. Notons que ce mouvement a organisé une convention le samedi, 10 juillet 2010, à Washington Dc., dont le centre d'intérêt portait sur les stratégies à adopter pour l'alternance en 2011, au Cameroun. Aux côtés de M. Njawe, de nombreuses personnalités qui animent, de l'intérieur comme de l'extérieur, la scène politique camerounaise à l'instar de Bernard Muna (Afp), Adamou Ndam Njoya (Udc), Victorin Hameni Bialeu (Ufcd), Eugène Nyambal (économiste), Mboua Massock (le père des villes mortes), Christopher Fomunyoh (Ndi), Guérandi Mbara (ancien putschiste), Célestin Bedzgui (Camdiac), entre autres.

Iconoclaste jusqu'au bout, Njawe est ainsi tombé les armes à la main ; lui qui était déjà une référence, mieux, un maître et par ricochet, un fusible pour beaucoup de jeunes journalistes qui se sentiront à jamais orphelins. Mais y avait-il meilleurs récompense divine que de quitter la scène de cette manière, la mort étant inscrite dans nos gènes ?

SIMON PATRICE DJOMO

**Pius N. Njawe plus vivant que jamais**

Les témoignages affluent de partout et sont tous unanimes non seulement sur la grandeur du maître, du confrère, du combattant, de l'ami ou du frère qu'il était, mais aussi sur le bien fondé des actions qu'il menées en faveur de la justice sociale, des droits de l'homme et de la liberté tout court.

Assiôt la nouvelle de la mort de Pius N. Njawe connue, de nombreux témoignages sont enregistrés sur internet et dans les journaux. Toutes ces réactions qui viennent des quatre coins de la République et du monde entier, saluent la mémoire d'un grand homme.

Issa Tchirouma Bakary, ministre de la communication et porte-parole du gouvernement qui s'est dit consterné quand il a appris la nouvelle de la mort tragique de "notre compatriote", rappelle qu'il avait des "relations assez particulières avec le directeur de publication de Le Messenger" qu'il a coté au début des années de brisures "quand nous menions notre combat pour l'amélioration des conditions des vies des Camerounais". Quant à Grégoire Owona, secrétaire général adjoint du Rassemblement démocratique du peuple camerounais

(Rdpce), très attristé par cette mort tragique, dit garder de Pius N. Njawe "le souvenir d'un journaliste engagé et d'un esprit libre".

Du côté de l'opposition, des réactions ont aussi été enregistrées. Pour Ni John Fru Ndi, président national du Social democratic front (Sdf), la presse camerounaise perd en ce "grand homme" qu'il a, lui aussi, coté pendant les années de brisures, un de ses "grands vétérans". Anicet Ekane du Manidem pense qu'avec le décès brusque et poignant de celui qu'il qualifie de combattant "c'est la racine de la presse privée qui s'écroule". Anicet Ekane invite par ailleurs la jeunesse camerounaise à chercher des "repères dans la vie de Njawe". Emboitant le pas au Manidem, la Dynamique, par la voix de son président Albert Dzongang, regrette la perte de quelqu'un de cette trempe avant de conclure que la mort de Njawe

"constitue une page qui se referme dans l'histoire du Cameroun".

Au sein de la société civile dont Pius N. Njawe se sentait très proche, le poids des mots témoigne de la douleur ressentie. Le cardinal Tumi, archevêque émérite de Douala, reconnaît en Njawe "un homme de conviction, un homme courageux, un patriote" qui était animé par l'amour de la vérité et de la liberté d'expression. Pour sa part, le citoyen Hilaire Kamga, Secrétaire permanent et porte-parole de la Plate-Forme de la Société Civile pour la Démocratie, pense que "cette triste et dévastatrice nouvelle du décès du citoyen/combatant Pius Njawe [...] constitue une des plus graves que notre pays ait connus depuis deux décennies de lutte pour la libération du Cameroun". Tandis que Blaz J.E Essomba du groupe Blaz Design Management and Investment S.A

reconnaît de Pius Njawe que sa "hargne aux combats est demeurée intacte", le Révérend Jérôme Ebuja, quant à lui estime que ce grand legs laissé à la postérité doit être valorisé.

Dans la corporation, la consternation est aussi perceptible. A titre individuel ou à travers une association, les confrères de M. Njawe ne tarissent point d'éloges sur l'exemplarité professionnelle de ce défenseur des libertés. Pour Nta à Bitang, vice-président de l'Union des journalistes du Cameroun (l'Ujc), "l'Ujc et la grande famille de journalistes du Cameroun subissent une grande perte" avec le décès du patron du Messenger. Quant au Syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc), par la plume de son premier secrétaire a. i, "Pius Njawe était surtout un humaniste très sensible aux difficultés de la vie de ceux qui l'entouraient."

« Ce qui en faisait un gestionnaire plutôt paternaliste ». Le président de la Presse économique du Cameroun (Press Eco), François Bambou, pour sa part, reconnaît que ce « professionnel autodidacte était une grosse pointe pour la presse nationale et un des pionniers du développement de la presse indépendante au Cameroun ».

A côté de ces associations, les amis et confrères ont exprimé également leur douleur. Abodel Karimou est directeur de La Gazette, journal dans lequel Pius N. Njawe a fait ses premiers pas en journaliste en tant que localier. « Pour la presse camerounaise [...], c'est une figure emblématique [...] qui était comme le héros qui crie fort ce que les autres ne peuvent pas dire, qui prend la défense de tout le monde », a écrit son premier patron. Pour Célestin Lingo, ancien chroniqueur au Messenger, Pius Njawe qu'il a toujours considéré comme son petit frère, est « un journaliste engagé [...] parti de manière brutale et un très mauvais moment », surtout que les futures échéances électorales s'annoncent très chaudes. Il aurait en tout cas souhaité qu'il fût là pour continuer le combat du changement. Henriette Ekwé, directeur de la publication du journal Bebeba, évoque la mémoire de Pius en parlant aussi d'un « journaliste engagé », tandis que Ferdinand Chindji Kouleu, enseignant de journalisme et ami de Njawe, souhaite pour sa part, qu'« on ne laisse pas tomber Le Messenger, mais qu'on le fasse grandir encore plus » étant entendu qu'il était « quelqu'un de courageux, de téméraire, une très forte personnalité qui était convaincu de son combat ». La brutalité de cette mort suscite des interrogations quand on sait que M. Njawe n'était pas tendre avec le régime. Du coup, l'on comprend que André Parfait Bell, directeur de publication de Foot Africa et Hera, espère qu'il soit mort dans « un accident ordinaire ». Quant à Melvin Akam, ancien rédacteur-en-chef au Messenger, est convaincu que « tous ceux qui fleurissent dans les kiosques ainsi que ces nombreuses radios et télévisions nées après 1995, sont quelque part les fruits du combat de Pius Njawe pour la liberté d'expression ».

La réputation de Pius N. Njawe, tout comme la portée de son combat traversent les frontières du triangle national. Ainsi, de l'extérieur, de nombreux messages ont aussi été enregistrés. Abdou Diouf, ancien chef d'Etat sénégalais et actuel secrétaire général de la Francophonie, regrette la disparition d'« un pionnier de la presse indépendante en Afrique francophone ». Le deuxième conseiller à l'Ambassade de France à Yaoundé, Jean Louis Roth, se dit d'autant ému du décès de Pius Njawe qu'il a été en conversation téléphonique avec lui la veille de sa mort. Le journaliste sénégalais Babacar Touré parle de son illustre confrère camerounais comme de quelqu'un qui « nous a marqué en même temps qu'il a laissé une empreinte indélébile sur la marche de l'espace-temps démocratique et du champ toujours en friche des libertés et de l'engagement citoyen ». « Pius Njawe devrait vivre encore pour parachever ses nombreux combats dont celui pour la sécurité », regrette Diao Diallo, journaliste guinéen.

Plusieurs autres témoignages ont été enregistrés, mais ce qui reste à souhaiter est que cet élan de solidarité se manifeste davantage afin les œuvres de celui dont nous regrettons tous la brutale et tragique disparition aujourd'hui, alors même qu'il n'avait pas encore achevé ses multiples combats, ne connaissent point le même sort que leur auteur, la mort. Car comme il l'avait déjà dit dans un entretien accordé à Edmond Kamguia K. de La Nouvelle expression, en 1991 : « J'estime que nos héros doivent continuer au-delà même de la mort ». N'en est-il pas un aujourd'hui ? S.P.D

## Pius Njawé : Né pour combattre

Durant son existence, Pius N. Njawe n'aura pas connu une vie du tout aisée. Que ce soit comme journaliste, parent ou simplement comme citoyen, tout n'aura été que douleur et combat.

La fin tragique et douloureuse du Président du Free media group, entreprise éditrice du quotidien Le Messenger dont il était par ailleurs le directeur de la publication, est à l'image de l'existence que Pius N. Njawe aura menée. Il aura en effet affronté une adversité plurielle dès sa naissance.

Né le 04 mars 1957, à Babouantou dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest, Pius Noumeni Njawe doit, dès l'entame de sa vie, se battre contre le destin. Du fait des troubles sociopolitiques ayant précédé l'indépendance, son père abandonne le jeune Pius pour prendre la route de « l'exil intérieur ». Il meurt quand il a neuf ans. Dès lors, Njawe se débrouille tout seul et obtient son Cepe en 1968. Départ pour Douala, puis inscription dans un collège de la ville et abandon des études, quatre années plus tard, faute de soutien financier.

A partir de cet instant, il signe son entrée dans la vie active. Première activité, garçon de course, entre 1972 et 1974, dans le journal Semences Africaines, créé par René Philombe et un groupe d'amis. « Je me suis intéressé très tôt au métier de journaliste », se confiait-il en 1991, à son confrère de La Nouvelle Expression. En 1974, Semences Africaines est contraint à la fermeture du fait de sa ligne éditoriale impertinente pour la classe politique dirigeante de l'époque. Du coup, pendant quelques années, Pius N. Njawe a été vendeur à la crié dans les rues de Yaoundé avant d'atterrir à Douala où il se fait recruter comme localier à La Gazette de Abodel Karimou. En 1979, pour des raisons de convenance personnelle, le jeune reporter quitte La Gazette et va à Bafoussam créer son propre journal, Le Messenger.

Dès lors, s'ouvre un autre front pour lui. Il a alors 22 ans, mais malgré cette jeunesse, il s'engage résolument sur la voie du combat pour la liberté de presse. C'est ainsi que le journal rentre définitivement dans la cour des grands en publiant dans les années 1985, c'est-à-dire, trois ans seulement après l'accession de Paul Biya à la magistrature suprême, un

échange épistolaire par média interposé entre le philosophe pro biyaïste, Hubert Mono Ndjana et le juriste anti biyaïste, Maurice Kamto. Njawe et son canard sont désormais dans le point de mire du régime Biya : intimidations, interpellations, arrestations, emprisonnement, tentatives d'enlèvement, tentatives de « récupération », procès, puis censures, etc., sont au menu de la vie du journal et de ses dirigeants. Tout cela ne leur a pas fait que de mal puisque dans les années 1990, périodes de brasse, Le Messenger a atteint un record de tirage jamais égalé : 120 000 exemplaires par semaine.

### L'état se resserre

A la faveur du multipartisme intervenu dans notre pays en 1990, Le Messenger et son directeur seront une fois de plus au centre de l'actualité. Le 27 décembre 1990, Pius N. Njawe fait publier dans son journal une lettre ouverte de Célestin Monga intitulée « la démocratie truquée » à Paul Biya. Cette impétuosité vaut à Njawe et à Monga une condamnation à six mois d'emprisonnement, avec sursis de trois ans, et 300 000 C.Fa d'amende chacun. Motif invoqué : « outrage au président de la République, outrage au membres de l'Assemblée nationale, outrage aux cours et tribunaux ». Mais à sa sortie de prison, le combat continue. Le 04 septembre 1991, le patron du journal « à l'écoute du peuple » prend part à une marche de protestation contre la suspension arbitraire de cinq publications de la presse indépendante. Toujours en première ligne, au risque de perdre sa vie pour les autres, Njawe a failli être froidement abattu par un militaire lors de cette marche. « Je n'ai pas peur d'être sur la liste noire des personnes à abattre », confiait-il à Edmond Kamguia.

Comme il aimait souvent à le rappeler, il a été interpellé 126 fois pour presque autant de procès et 3 fois emprisonné. L'un des procès les plus retentissants est celui de décembre 1997 qui lui vaut 10 mois de prison à New Bell à Douala, pour avoir écrit que Paul Biya aurait eu un malaise cardiaque à la mi-temps de



la finale de la coupe du Cameroun de football. Son épouse Jane Njawe, enceinte, donne naissance à un mort-né, suite aux tracasseries et aux nombreuses bousculades dont elle a été victime aux portes de la prison centrale de Douala. Cela le marque toute sa vie, tout comme cet exil au Bénin, après l'élection présidentielle de 1992, parce que sa vie et celle de sa famille étaient menacées. Même au Bénin où il a trouvé refuge, deux tueurs à gage ont failli lui ôter la vie n'eût été sa vigilance. Le 13 mai 1993, c'est-à-dire, à peine un mois après son retour d'exil, il est enlevé.

Avec toutes ces tracasseries, on aurait pu penser que c'en était trop pour ce journaliste, pourtant le plus dur était à venir. Septembre 2002, Jane Njawe, son épouse, trouve la mort dans un accident de la circulation, entre Douala et Yaoundé. Une fois de plus touché dans son amour profond, il crée en la mémoire de son épouse et de sa fille perdue du temps où il était en prison à New Bell la Fondation Jane & Justice dont la mission est de sensibiliser les usagers de la route sur le bien fondé du respect du code de la route.

Le 17 novembre dernier, il a célébré les 30 ans du Messenger dans un sentiment mitigé. Il est vrai que 30 ans représentent plus de 3000 éditions, mais les défis restaient

pourtant nombreux à relever. Par exemple, l'ouverture de sa chaîne de radio, et plus tard celle de la télévision. Malheureusement, il quitte la scène sans avoir réalisé ses rêves, à cause d'un régime frileux qui n'aime pas avoir à faire aux esprits libres.

Professionnel aguerri, homme de cœur avéré, Pius N. Njawe était aussi un formateur, en dépit de tous les noms d'oiseau dont on l'affublait. Il enseignait le journalisme des Universités américaines. Contradictoire et journaliste engagé, il l'a aussi été. Et c'est dans cette optique qu'il a répondu présent à l'appel du Camdiac le 10 juillet dernier, se privant ainsi d'un séjour d'agrément tous frais payés en Afrique du Sud où il était attendu pour la première coupe du monde de football organisée en terre africaine.

Au lieu donc de ce plaisir personnel, Njawe a préféré aller au front pour une cause commune. Il y trouve malheureusement la mort, les armes à la main. De la manière il est mort, après avoir vécu comme il a vécu, il sera désormais difficile de citer des exemples de patriotes africains tels que Mandela, Amical Cabral, Diallo Telli, Kwame Nkrumah, Mongo Beti, Thomas Sankara, Norbert Zongo, etc., sans citer Pius N. Njawe. Et ce sera un autre honneur pour le Cameroun.

SIMON PATURE DJOMO

## Pius N. Njawe: Bloc-notes du Bagnard

Le matin du lundi 12 octobre 1998, Pius Njawé, directeur du trihebdomadaire camerounais Le Messenger, sort de la prison de New Bell à Douala, où il était détenu depuis neuf mois. Il y purgeait une peine d'un an d'emprisonnement pour « propagation de fausse nouvelle ». Le président de la République du Cameroun, Paul Biya, a finalement signé un décret de grâce.

C'est l'heureux dénouement longtemps attendu d'un des trop nombreux drames de la répression du droit d'expression et du droit à l'information. Pour Reporters sans frontières comme pour beaucoup d'autres organisations professionnelles et de défense des droits de l'homme, le cas de Pius Njawé était devenu exemplaire du non-respect généralisé de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont on célèbre cette année le cinquantième anniversaire.

Quel était le « crime » de Pius Njawé ? Le 22 décembre 1997, sous le titre « Le président Biya est-il malade ? », son journal avait fait état d'informations selon lesquelles le président avait souffert d'un malaise cardiaque alors qu'il assistait à la finale de la coupe du Cameroun de football. Arrêté dès le 24 décembre, selon une procédure d'urgence, il était condamné trois semaines plus tard à deux ans de prison et 500 000 francs CFA d'amende. L'extrême sévérité du jugement, pour une

infraction aussi contestable, avait provoqué dans le monde une vague de protestations qui contribua sans doute à ce que, au mois d'avril, la peine soit réduite de moitié en appel.

Depuis lors, toutes les interventions effectuées auprès du président et du gouvernement du Cameroun par de nombreuses personnalités internationales, pour obtenir la libération du directeur du Messenger, se heurtaient à un fallacieux argument légaliste, qui a été finalement démenti par les faits. Pius Njawé, disait-on à Yaoundé, avait été condamné par une instance judiciaire pour un crime de droit commun, et la séparation des pouvoirs qui prévaut au Cameroun interdisait au président et à son gouvernement de se mêler de cette affaire.

En réalité, la condamnation de Pius Njawé était bel et bien politique. Elle a résulté, ici comme ailleurs, du refus de l'homme au pouvoir de respecter les droits démocratiques, et notamment les droits à l'expression et à l'information. Au Cameroun, comme ailleurs, c'est un droit qui se paie cher. L'histoire du Messenger, et d'autres publications du pays, est une longue suite de saisies, de suspensions, de censures, de menaces, d'arrestations, d'amendes et d'emprisonnements.

Que Pius Njawé ait été, comme beaucoup d'autres journalistes dans le monde, condamné « légalement » pour un délit de « droit commun »,

n'est pas une justification acceptable. Cela prouve simplement qu'au Cameroun, comme dans beaucoup d'autres pays, il existe encore des lois liberticides. Ce n'est pas parce qu'ils sont inscrits aux codes que les délits élastiques d'injure aux détenteurs du pouvoir ou de propagation de fausse nouvelle, et les lourdes peines de prison qui les sanctionnent, sont autre chose que des prétextes à réprimer la liberté de l'information et les droits de l'opposition.

Reporters sans frontières présente ici quelques extraits du « Bloc-notes du bagnard » de Pius Njawé. C'est le cri d'un journaliste persécuté qui refuse de se laisser abattre et qui, du fond de sa prison, continue à faire entendre sa voix contestataire. Bien qu'il ait maintenant recouvré la liberté, nous faisons écho à sa voix car elle est au cœur même du combat que nous menons. Pour avoir rencontré Njawé à la prison de New Bell, six semaines avant sa libération, je peux témoigner qu'il était tout sauf abattu.

Un des moyens auxquels il a eu recours pour survivre aux conditions extrêmement dures de sa détention a été de continuer à écrire. Il a réussi à faire parvenir à son journal, avec une régularité variant selon l'humeur de l'administration pénitentiaire, une chronique de sa vie en prison. Le titre un peu mélodramatique de Bloc-notes du bagnard est compensé par l'humour dont il ne se départit jamais.

Humour attendri lorsqu'il évoque les misères de ses codétenus, même ceux qu'il sait ne pas être très recommandables. Humour féroce lorsqu'il s'en prend aux hommes politiques, hauts fonctionnaires et magistrats qu'il tient pour responsables de ses épreuves... et pour coupables de bien d'autres crimes.

Humour donc mais colère aussi devant les injustices et les mauvais traitements dont sont souvent victimes les hommes simples et misérables qui l'entourent dans sa cellule, et qui n'ont pas les mêmes moyens que lui de se faire entendre. C'est surtout d'eux, et pour eux, que le « bagnard » parle dans son bloc-notes.

Pour nous qui tenons l'État de droit pour un acquis, cette rare chronique de la vie quotidienne dans une prison africaine peut paraître surprenante, voire incroyable. Elle est émaillée de notations reflétant des us et coutumes qui nous sont inconnus, de termes familiers propres à la région de Douala (que nous avons explicités en note). Mais en dépit de la distance, celui qui l'a écrite est un des nôtres, un homme de presse qui a souffert dans son corps et dans son esprit pour avoir exercé une liberté dont nous jouissons quotidiennement, sans y penser.

Avant propos de Claude Moisy Vice-président de Reporters sans frontières

Source : Pius Njawé, Bloc notes du bagnard, Paris, Editions des mille et une nuit, 1998, pp.5-8

MARÉE NOIRE

## Deux poids deux mesures

Le traitement médiatique des marées noires n'est pas le même dans le golfe de Guinée qu'en occident. Les conséquences du drame sont partout les mêmes. L'urgence est à l'action.

Fin mars 1989, le naufrage de l'Exxon Valdez au sud de l'île Busby suscite un vif émoi. Non seulement 40 000 tonnes de brut avaient gravement abimé les côtes de l'Alaska, mais pour la première fois le risque écologique était quantifié. Les coûts engendrés pour nettoyer ce déversement, quelque 4 milliards de dollars, effrayent l'industrie pétrolière. Qui devait être tenu pour responsable? Qui devait payer? Les assureurs comprennent ce jour-là que la responsabilité environnementale était un risque et avait un coût. Récemment, un pas important pour l'environnement est fait. Le parquet de Paris condamne Total à verser près de 13 millions d'euros au titre du préjudice écologique dans l'affaire de l'Erika. Nul doute que le principe du pollueur-payeur inscrit, en France, dans la charte de l'environnement est passé par là... Le 20 avril 2010, les États-Unis subissent la pire marée noire de son histoire, provoquée par l'explosion puis le naufrage, le 22 avril, de la plateforme Deepwater Horizon au large des côtes de la Louisiane. La plateforme de forage semi-submersible, Deepwater Horizon, a été construite en Corée du Sud, mais est la possession de Transocean qui en assure également le fonctionnement. Transocean est la plus grande compagnie de forage offshore du monde; elle est enregistrée en Suisse. Transocean travaillait avec une compagnie de service pétrolier, Halliburton, louée par une compagnie britannique et qui arborait le pavillon des îles Marshall dans l'océan Pacifique. C'est l'un des aspects du business pétrole international, en particulier des forages en eaux profondes. Au Nord, si les marées noires rencontrent et alimentent une prise de conscience environnementale, ce n'est pas toujours le cas au Sud et surtout dans le Golfe du Mexique où les crises environnementales passent pratiquement inaperçues.

Qui a entendu parler de l'explosion du tanker Abt Summer au large de l'Angola en 1991, avec à son bord 260 000 tonnes d'or noir? Qui parle du scandale des 1 500 000 millions de tonnes de brut qui se déversent dans le Delta du Niger depuis plus de 50 ans? Selon un rapport publié en 2006 par la *World Wide Fund* (Wwf) Royaume-Uni, l'Union internationale pour la conservation de la nature et la Nigerian Conservation Foundation, jusqu'à 1,5 million de tonnes de brut - soit cinquante fois la marée noire provoquée par le pétrolier Exxon Valdez en Alaska - se sont déversées dans le Delta durant le demi-siècle écoulé. En 2009, Amnesty International a calculé que ces fuites ont représenté l'équivalent d'au moins 9 millions de barils. L'organisation accuse les géants de l'industrie de violer les droits de l'homme. Les autorités nigériennes ont recensé officiellement plus de 7 000 marées noires entre 1970 et 2000, et 2 000 grands sites de pollution, la plupart touchés depuis plusieurs décennies. Le 9 juin 2000, un cargo battant pavillon maltais, le "Peter", échoue sur un banc de sable à une vingtaine de kilomètres des côtes gabonaises. Les 420 000 tonnes de fuel renfermées par les soutes du "Peter" ont donc commencé leur lente évacuation, constatée par un rapport commandé par le représentant de la Communauté européenne, l'ambassadeur Carlo de Filippi. Le 22 avril dernier, alors que toute l'Amérique s'intéresse au naufrage d'une plate forme en Louisiane, le même jour, vers 2 heures du matin, le charge-

ment d'un tanker se déverse, à 12 km au large de Kribi, au Cameroun. Une partie du pétrole se répand dans la mer dans la plus grande discrétion. En cause, "les mauvaises conditions climatiques", selon un communiqué de la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco). Déjà, lundi 15 janvier 2007, une fuite avait été déclarée sur le terminal off-shore de l'oléoduc Tchad/Cameroun, situé aux larges de la ville camerounaise de Kribi, sur la côte sud atlantique. Ces installations sont exploitées par la Cameroon Oil Transportation Company (Cotco), qui est la filiale du consortium américano-malaisien ExxonMobile. Les populations avaient assisté hagards et impuissantes à la dispersion sur plusieurs kilomètres, de plus de sept tonnes d'hydrocarbures équivalent à toute de 225 barils de pétrole brut. Puis les États n'ont pas les moyens pour faire face à ce genre de catastrophe.

### AGISSEMENTS

Les mêmes normes internationales s'appliquent à toutes les plates-formes, qu'elles se trouvent en Afrique ou ailleurs dans le monde. Toutefois, on connaît mal le nombre de plates-formes dans le golfe de Guinée. Le sujet est ultrasensible. Plus d'une vingtaine de plates-formes flottantes en offshore profond, comme celle de BP, en Louisiane, sont installées depuis la Côte d'Ivoire jusqu'à l'Angola. À la différence des États-Unis, les pays africains n'imposent pas de normes contraignantes, et les entreprises en profitent pour réduire leurs coûts au détriment de la sécurité. Ainsi, les eaux du golfe de Guinée sont parsemées de plates-formes de stockage flottantes, les Floating Production Storage and Offloading (Fpso). C'est une technique plus simple et moins coûteuse que la construction d'un terminal côtier relié par un pipeline au gisement en mer. Pour les pays instables, le procédé est plus sûr qu'un stockage à terre et plus pratique, puisque les pays pétroliers africains exportent presque toute leur production: les tankers viennent directement remplir leurs cuves à ces terminaux marins. Ces plates-formes sont souvent d'anciens tankers monocoques reconvertis, comme Komé-Kribi 1, aux larges du Cameroun. Elles n'ont pas été conçues pour supporter une telle fréquence de chargement et de déchargement. Les pétroliers monocoques qui sont interdits de navigation depuis cette année au profit des navires à double coque, plus sûrs, sont recyclés en Afrique. Dans le golfe du Mexique, il est interdit d'utiliser ces navires monocoques pour le stockage. Ces installations s'avèrent être de véritables bombes à retardement dans un environnement sensible.

L'Océan est d'une importance capitale dans la survie des Hommes. Il fournit non seulement la moitié de l'oxygène aux humains, mais également un travail à 140 millions de personnes. Les zones côtières couvrent 20 % de la surface de la Terre et accueillent cependant plus de 50 % de la population humaine totale (75 % d'ici 2025). Les zones côtières sont parmi les écosystèmes les plus productifs et les plus riches de la planète à un niveau biologique (80 % des espèces connues de poissons marins -13 200 espèces). Des lieux tels que les marais, les mangroves, les estuaires et les récifs coralliens ne font pas qu'abriter une grande variété de formes de vie, elles sont



aussi le point de départ de la plupart des chaînes alimentaires et servent de lieu de reproduction à de nombreuses espèces. Les réserves connues en énergie fossile s'épuisent, on ne peut continuer à puiser dans ces réserves finies. L'exploitation pétrolière offshore assure aujourd'hui près du quart de la production mondiale, avec plus de 20 000 plates-formes. Le Golfe de Guinée disposerait d'un des plus grands gisements sous-marins de pétrole connus au monde, selon de nombreux spécialistes. Avec 24 milliards de barils de pétrole de réserves prouvées, cette partie du continent africain, qui est une synthèse de l'Afrique occidentale et de l'Afrique centrale, est de loin la première région pétrolière africaine, avec des pays comme le Nigeria, l'Angola et la Guinée équatoriale, qui figurent au peloton de tête des producteurs de pétrole du continent. Rien d'étonnant que sur les 9 millions de barils de pétrole produits quotidiennement en Afrique, cinq millions de barils, donc plus de la moitié, proviennent du golfe de Guinée. Il est nécessaire de protéger la poule aux yeux d'or.

Le droit de l'environnement a souvent progressé par bonds consécutifs des catastrophes: la convention internationale sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (1969), après le naufrage du Torrey Canyon (1967), a renforcé la responsabilité des propriétaires de navires; la directive européenne Sevoso (1982), après le nuage chimique de Sevoso (1976), a renforcé la sécurité et le contrôle des installations industrielles les plus dangereuses; l'Oil Pollution Act américain (1990), après le naufrage de l'Exxon Valdez (1989), a imposé le recours aux doubles fonds sous peine d'insurabilité du navire; les "paquets" législatifs européens Erika 1, 2 et 3 (2001-2009), après le naufrage de l'Erika (1999), ont renforcé la sécurité et le contrôle des navires ainsi que les sanctions, notamment pénales, en cas de pollution; la loi "risques" (2003), après l'explosion de l'usine Azf (2001), a institué les plans de prévention des risques technologiques (Pprt)... La réglementation camerounaise semble figée dans le temps. On constate le net décalage entre les agissements des compagnies pétrolières et le contenu des deux (02) principaux textes législatifs consacrés à l'environnement et auxquels est soumise l'industrie extractive au Cameroun, y compris l'industrie pétrolière: la loi n° 99/013 du 22 décembre 1999 portant Code pétrolier et la loi n° 96/12 du 05 août 1996 portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. Ces deux textes de loi prévoient bien des aspects contraignants pour les opérateurs du secteur pétrolier. Le Chapitre 2 du Code pétrolier consa-

cré à la protection de l'environnement stipule en ses articles 82 et 83 que: "Le Titulaire (c'est-à-dire toute société pétrolière ou consortium de sociétés liée à l'État par un Contrat pétrolier) doit réaliser les opérations pétrolières de telle manière que soit assurée, en toute circonstance, la conservation des ressources naturelles, notamment celles des gisements d'hydrocarbures et que soient dûment protégées les caractéristiques essentielles de l'environnement. A ce titre, il doit prendre des mesures destinées à préserver la sécurité des personnes et des biens et à protéger l'environnement, les milieux et les écosystèmes naturels", "Le Titulaire dont les opérations pétrolières sont susceptibles de porter atteinte à l'environnement en raison de leur dimension, de leur nature ou de leur incidence sur le milieu naturel, est tenu de réaliser, à ses frais, une étude d'impact environnemental. Cette étude permet d'évaluer les incidences directes ou indirectes des opérations pétrolières sur les équilibres écologiques, le cadre et la qualité de vie des populations et des incidences sur l'environnement en général." L'article 63 de la Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement va plus loin: "Les ressources naturelles doivent être gérées rationnellement de façon à satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la satisfaction de ceux des générations futures. Cependant, chaque catastrophe industrielle, chaque marée noire, vient cruellement rappeler les limites du droit. Car, à l'origine de ces catastrophes, il y a des fautes, des erreurs, des manquements aux règles, des violations du droit. Les logiques strictement économiques de réduction des coûts en sont la cause. La plupart des accidents: réduction des équipes, charge de travail inadéquates, formation insuffisante, non-remplacement ou non-réparation des équipements vétustes, manque d'investissement dans la sécurité... c'est pour cela que des initiatives comme celle annoncée par l'Équateur qui souhaite renoncer à l'exploitation de 850 millions de barils de pétrole brut (350 millions de dollars par an pendant 10 ans) en échange d'une contribution internationale en vue de prévenir de la pollution et du réchauffement climatique. Alors que le Brésil annonce avoir découvert un gisement en mer qui lui permettra de devenir l'un des premiers exportateurs de gaz et de pétrole, que deviendra l'Atlantique Sud s'il est un jour touché par une marée noire? Imaginons le coût réel de la tragédie sur l'écosystème aquatique d'une catastrophe sur une plateforme offshore au large des Malouines...

DUKE ATANGANA ETOTOGO

## TÉLÉPHONE PORTABLE Plus sale que la cuvette des WC ?

Le combiné contiendrait cinq cent fois plus de bactéries qu'un siège de toilettes. Et vous, lavez-vous votre téléphone portable?

C'est un nid à microbes insoupçonné. Toujours à proximité, dans la poche, la main, sous l'oreiller, notre téléphone portable ne nous quitte jamais. D'après une étude de l'Université de Manchester, le combiné téléphonique contiendrait cinq cent fois plus de bactéries... qu'un siège de toilettes!

"Le mobile, manipulé par des mains pas toujours propres, comporte d'avantage de bactéries de peau que n'importe quel objet, à cause de la chaleur générée par le téléphone, parfaite pour leur développement. Ces bactéries sont gardées bien au chaud dans nos sacs et nos poches", décrivent les chercheurs dans *Le Parisien*. *Escherichia Coli*, salmonelles, streptocoques, staphylocoques dorés... C'est un véritable bestiaire version microscopique qui se balade en permanence sur votre téléphone. Pas de quoi s'affoler, pour le commun des mortels. La présence de ces bactéries peut néanmoins devenir inquiétante dans les hôpitaux: les portables pourraient être vecteurs d'infections nosocomiales.

En analysant les téléphones portables des médecins et infirmiers, des chercheurs turcs de l'université d'Ondokuz Mayıs ont ainsi découvert des microbes sur presque 95% d'entre eux. Parmi ces derniers, le staphylocoque doré, "ennemi public numéro un" en milieu hospitalier. L'utilisation d'un produit biocide par le personnel hospitalier après chaque coup de fil suffit toutefois à tuer l'indésirable.

Source: L'Express.fr

## SCIENCE Qui de la poule ou de l'oeuf était le premier ?

Qui de la poule ou de l'oeuf était le premier? La question en a intrigué plus d'un, et les scientifiques cherchent la réponse à cette question depuis des siècles. La solution aurait enfin été trouvée. Si on en croit les chercheurs britanniques qui se sont penchés sur la question Qui de la poule ou de l'oeuf était le premier, il ne semble pas y avoir de solution à cette énigme, tant la poule a besoin de sortir d'un oeuf pour exister et tant l'oeuf a besoin de la poule pour être pondu. Aujourd'hui, des chercheurs sont convaincus: c'est la poule qui était la première. Une équipe de scientifiques des universités de Sheffield et de Warwick se sont penchés sur la question et ont étudié les composants des coquilles d'oeufs. Ils ont ainsi découvert une protéine appelée *ovocledin-17*, explique *SudPresse*. Une protéine essentielle à la constitution des coquilles mais qui ne se trouve que dans ovaires de poule. L'énigme est résolue! Source: <http://fr.news.yahoo.com>